



DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2013 À BLIDA

## SAISIE DE 52 KG DE KIF TRAITÉ

P. 4

OPÉRATION COUP-DE-POING À L'OUEST D'ALGER

## A L'ASSAUT DES PLAGISTES "HORS-LA-LOI"

P. 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1932 | Lundi 22 juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL- MONDIAL-2013 DES U-21

## LE MIRACLE N'A PAS EU LIEU POUR LES VERTS

P. 17

PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

# DES CARTABLES MOINS LOURDS



P. 3



LES ASSASSINS DE BRAHIM ET HAROUN  
DEVANT LA COUR DE CONSTANTINE

## LES ALGÉRIENS ATTENDENT LE VERDICT

P. 4

LES BANQUES EN SURLIQUIDITÉS  
DEPUIS DES ANNÉES

## QUE FAIRE QUAND IL Y A TROP D'ARGENT ?

P. 5



11

brigades de contrôle des activités commerciales ont été mobilisées durant le mois de Ramadhan à travers la wilaya d'Illizi.

3.407

3.407 lits ont été réservés pour les nouveaux bacheliers en prévision de la prochaine rentrée universitaire.

370.00

signatures pour la "dissolution" de l'Assemblée constituante tunisienne ont été rassemblées par le mouvement Tamarroud.

## De nouvelles structures hôtelières avant fin 2013

La wilaya d'Alger réceptionnera, avant la fin de l'année en cours, de nouveaux projets touristiques d'une capacité de 2.000 lits, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection aux structures et entreprises du secteur au complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger), le ministre a précisé que "la wilaya d'Alger connaît une dynamique en matière de réalisation de structures d'accueil touristique devant être livrées avant la fin de l'année en cours, dont le pôle touristique de Bab Ezzouar qui compte des structures touristiques et des hôtels de la catégorie 4 et 5 étoiles".

Pour Benmeradi, la mise à niveau du complexe touristique de Sidi Fredj "s'achèvera dans 4 mois au vu du rythme des travaux en cours". Il a insisté sur l'importance de "préserver le cachet architectural de Sidi Fredj, notamment son port qui représente un symbole pour les Algériens".



## Un policier criminel



Une enquête a été ouverte à Relizane pour déterminer les tenants et aboutissants de l'affaire d'un policier qui a tué, vendredi avec une arme à feu, son collègue et une femme de ménage, indique-t-on dans un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya.

La Police judiciaire a arrêté, vendredi soir aux environs de cinq heures, l'auteur du crime et a ouvert une enquête sur les tenants et aboutissants de cette affaire, lit-on dans ce document, dont une copie a été remise à l'APS.

Le mis en cause avait usé, vendredi matin à l'hôtel de la Police au centre-ville de Relizane, de son pistolet tuant un inspecteur de police et une femme de ménage. Il s'est retranché ensuite au réfectoire de l'hôpital Mohamed-Boudiaf, situé à proximité, selon une source sécuritaire.

Après sept heures de négociations, il s'est enfin rendu à la police qui encerclait le lieu.

## Des aides alimentaires aux sinistrés du séisme de Hammam Melouane

Des aides alimentaires composées de denrées alimentaires et des repas seront distribuées aux sinistrés du séisme de Hammam Melouane (Blida).

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine dans une déclaration à la presse, en marge du chargement des aides humanitaires destinées aux réfugiés syriens en Jordanie et qu'un groupe de cadres sur place sera chargé de superviser l'opération. Elle a révélé à cette occasion que "l'opération de solidarité en faveur des habitants dont les maisons ont été détruites sera lancée à partir de samedi en coordination avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et le wali de Blida".

Le ministère de la Solidarité apporte sa contribution à l'opération "restaurants de l'Iftar", sachant que pour cette année 800 espaces ont été aménagés au niveau national pour accueillir les voyageurs de passage et autres nécessiteux et sans abri en coordination entre les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de la Santé.

D  
i  
x  
i  
t

## Abderrezak Mokri :

"Le MSP ne veut pas évoquer l'article 88 de la Constitution car ne détenant pas d'éléments sur l'état de santé du Président. Le plus important pour nous est de savoir si l'élection présidentielle sera libre et régulière et si elle ouvrira des perspectives de changement en faveur d'une transition démocratique. La période qui a suivi le 5e congrès du parti a été mise à profit pour procéder à une évaluation des changements survenus en Algérie, dans la région arabe et dans le monde afin de développer des visions et mettre en place des plans pour s'adapter à ces changements inévitables."

## Elle a couru 366 marathons en... 365 jours

366 marathons en 365 jours, c'est le record fou que vient d'établir Annette Fredskov, mère de famille de 41 ans, atteinte d'une sclérose en plaques. Pour défier sa maladie, elle a, en effet, décidé de faire un marathon et s'est surprise à pouvoir les enchaîner à une cadence effrénée, jusqu'à vivre plus de courses qu'il n'y a de jours dans l'année. La "meilleure chose qu'il [lui] soit arrivée". C'est un courage hors-normes qui court en Annette Fredskov, une mère de famille danoise. Alors qu'on lui dépiste une sclérose en plaque en 2010, elle décide de défier sa maladie en l'entraînant avec elle dans un premier marathon. Pour Annette Fredskov, c'est "un coup de foudre" et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il aura engendré des effets du tonnerre ! Le 14 juillet 2013, elle a achevé son 366e marathon en 365 jours. Une passion établie en défi, un record devenu remède.

### Des marathons loin d'un quotidien sclérosé

Lorsqu'on lui dépiste une sclérose en plaques, il y a de ça trois ans, Annette Fredskov prend conscience que sa santé physique peut être gravement altérée. La maladie avait théoriquement le pouvoir sur elle, pouvant entraîner paralysies, innombrables problèmes musculaires, fatigue perpétuelle et bien d'autres états d'affaiblissement conséquents. Elle décide alors de courir un premier marathon à Francfort en 2010. "Un coup de foudre" qui la conduit à enchaîner les petits marathons danois, jusqu'à en faire 51 à la fin de l'année 2011. Une manière de tester ses capacités physiques et d'en profiter avant d'être définitivement à bout de souffle. Depuis, la courageuse combattante laisse libre cours à cet amour et avale littéralement tous les marathons possibles comme autant de miraculeuses substances médicamenteuses. Le 14 juillet 2012, elle se lance le défi d'en réaliser 366 en un an. Un challenge remporté haut la main ce 14 juillet 2013, à l'issue d'un ultime double-marathon exceptionnel. Elle expliquera au Daily Mail qu'il s'agit de "la meilleure chose qui soit arrivée à mon corps et à mon esprit".

### A 15.000 km de la maladie

Au terme de ce marathon long d'un an, sa joie et son enthousiasme étaient également mêlés d'une fatigue extrême. Elle témoignera sur son blog : "Quand je me suis réveillée ce matin, j'ai eu l'impression d'avoir été écrasée par un rouleau compresseur. Plate, épuisée et pesante." Pourtant, alors qu'elle pensait que cette débauche d'efforts physiques pourrait concourir à la détérioration de son état physique, c'est l'inverse qui s'est produit. "Il y a trois ans on m'a diagnostiqué une sclérose en plaques et aujourd'hui, sans l'aide de médicaments, je n'ai plus de gênes ou de symptômes. Je pense que les courses et les marathons ont eu un énorme impact sur ce point", a précisé la courageuse mère de famille danoise, en espérant que son exploit puisse inspirer d'autres malades atteints de sclérose en plaques et leur redonner espoir.

PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

# Des cartables moins lourds

*Une série de mesures organisationnelles et pédagogiques en vue d'alléger le poids du cartable scolaire et d'atténuer son incidence sur la santé de l'enfant vient d'être prises par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2013-2014.*  
PAR LAKHDARI BRAHIM

Ainsi, le phénomène du surpoids du cartable fait partie désormais des priorités liées à la santé de l'élève et concerne en premier lieu l'établissement scolaire, selon la tutelle apporte l'APS, soulignant que le ministère de l'Éducation avait décidé de mettre en œuvre des "mesures pratiques" pour régler la problématique du poids du cartable scolaire et mettre au point un emploi du temps hebdomadaire unifié pour les première et deuxième années primaires et la liste officielle des articles scolaires pour le cycle primaire.

Dans ce cadre, la tutelle a mis en exergue le "rôle essentiel" de l'enseignant qui doit apprendre à l'élève à ranger ses affaires et à s'asseoir correctement en classe afin d'éviter les incidences négatives sur sa santé telles que la fatigue, les douleurs lombaires ou une déformation de la colonne vertébrale.

Selon les responsables du secteur de l'Éducation nationale, une prise en charge du problème du surpoids du cartable scolaire, ne saurait être efficace sans la contribution et la mobilisation de toutes les parties concernées à travers des mesures adéquates aux plans pédagogique, organisationnel, financier et industriel.

Une étude réalisée sur le terrain par le secteur les années précédentes a révélé que le surpoids du cartable scolaire est dû aux nombreuses fournitures scolaires, la mauvaise répartition des cours hebdomadaires, le non respect du volume horaire hebdomadaire par certains enseignants, le poids du livre scolaire et des cahiers de travaux pratiques et dans certains cas le poids du cartable vide.

Sur cette base, les enseignants et les professeurs ont été appelés à respecter une série d'orientations, notamment l'allègement du volume du contenu du cartable en fonction de la liste officielle des fournitures scolaires.

Il est notamment recommandé aux directeurs des écoles primaires, aux enseignants et aux professeurs de ne pas exiger des élèves un cahier de travaux pratiques si un cahier illustré existe déjà, rassembler les matières qui se rapprochent dans un seul cahier, consacrer un seul cahier pour les cours et les travaux pratiques pour chaque matière et unifier l'emploi du temps hebdomadaire pour les première et deuxième années primaires au niveau national.

Selon les responsables de cette opération, l'objectif escompté par ces mesures est de réaliser un équilibre entre les matières enseignées et de garder un poids égal du cartable tout au long de la semaine.

Le ministère a appelé les parents d'élèves à choisir le cartable "idéal".

Ce dernier doit être solide et rembourré afin de protéger le dos des élèves des frottements et les cahiers et livres de la



Le poids du cartable mis de nouveau sur la sellette.

déperdition. Les dimensions du cartable doivent être conformes à la taille de l'élève.

Les bretelles de portage du cartable doivent être larges et facilement réglables. Le cartable doit également être léger et sans roulettes car en dépit des avantages qu'il peut présenter il constitue une charge pour l'enfant qui éprouve des difficultés à monter les escaliers ou le trottoir.

Les spécialistes ont recommandé aux parents d'accompagner leurs enfants lors du rangement du cartable et de contrôler son contenu avant chaque départ pour l'école.

Parmi les mesures prises par le ministère de tutelle à moyen terme la dotation des salles de cours dans le primaire d'armoires dans le cadre de l'équipement des établissements éducatifs ou la rénovation de leur mobilier selon les opérations annuelles programmées par chaque wilaya.

Il a été décidé également d'équiper les classes de cours de casiers individuels destinés aux élèves. Il a été également proposé de confier la gestion du financement de l'équipement des salles de cours d'abord au secteur de l'éducation et ensuite à d'autres parties notamment les collectivités locales et diverses associations. Ces casiers seront utilisés pour le rangement des livres scolaires et éviteront à l'élève un transport fastidieux.

Cette opération requiert de la part de chaque direction de l'éducation une estimation quantitative et financière de ces casiers qui devra être insérée dans le budget d'équipement ainsi qu'une étude des solutions effectives pour l'équipement progressif des écoles primaires dans le cadre du projet de l'établissement éducatif en impliquant les associations locales et d'autres partenaires financiers, selon le ministère.

Le secteur tente, d'autre part, d'élaborer les livres et cahiers de travaux pratiques en deux tomes notamment pour ce qui est des matières essentielles (langue arabe, mathématiques et langue française) tout en demandant aux éditeurs d'inscrire le poids du livre scolaire au verso et d'œuvrer à alléger le poids des feuilles utilisées dans la conception du manuel scolaire sans altérer la qualité technique du support.

Il s'agit également de fournir deux manuels scolaires à l'élève qui devra laisser un à l'école et garder l'autre à la maison.

Le ministère de l'Éducation nationale

considère cette mesure proposée par la commission nationale des programmes, comme "un premier investissement dont les bénéfices seront visibles dans quelques années".

S'agissant des mesures à long terme, le ministère a souligné que l'expérience de numérisation sera menée au niveau de quelques écoles pour être généralisée à l'ensemble des établissements.

D'autres supports sont actuellement à l'étude tels que l'écran interactif, les CD-ROM, les tablettes numériques ou les projections vidéos des cours. Cette

expérience permettra de développer l'utilisation des TIC dans le domaine pédagogique, a-t-on affirmé.

La tutelle compte, dans ce contexte, mettre progressivement fin au système des deux vacations dans toutes les écoles primaires afin de consacrer une salle de cours pour chaque groupe pédagogique, un casier pour chaque élève et généraliser les cantines scolaires dans tous les établissements primaires afin d'éviter aux élèves les déplacements.

L. B.

## SOUS LA PLUME

### Commission nationale à vos marques !

PAR SORAYA HAKIM

Le ministère de l'Éducation nationale décide pour la prochaine rentrée scolaire de prendre des mesures pour alléger le poids du cartable si souvent décrié aussi bien par les parents d'élèves, médecins et enfants. Une commission, encore une, est chargée de

Si des orientations sont données par le ministère de tutelle pour alléger le contenu du cartable rien ne dit que cela se traduira dans les faits.

traduira dans les faits. Et comme les réflexes ont la peau dure, les surveillants généraux à qui on demandera de standardiser les emplois du temps seront confrontés à un véritable casse-tête chinois pour mettre en pratique les directives au bénéfice des élèves d'une part et de tenter les enseignants d'autre part.

Vers qui penchera le plateau de la balance ? Demander aux parents d'acheter des cartables qui soient à la taille de l'enfant, solides et rembourrés influera sur le coût et ne sera pas à la portée de toutes les bourses. Mais pourquoi faire compliquer quand on peut faire simple ! L'achat d'armoires ou de casiers faciliterait la vie et permettrait aux enfants de gérer leurs livres et leurs cahiers en fonction de leur emploi du temps respectif et des exercices à faire à la maison. Un excellent entraînement que l'on peut inscrire au registre de la pédagogie. Mais le must réside dans l'emploi des TIC mais cela ne sera pas encore pour demain.

S. H.

LES ASSASSINS DE BRAHIM ET HAROUN DEVANT LA COUR DE CONSTANTINE

# Les Algériens attendent le verdict

PAR KAMAL HAMED

Ce n'est pas une surprise, loin s'en faut, si le procureur près le tribunal criminel de Constantine a requis, hier, la peine capitale à l'encontre de A. G. (38 ans) et H. O. (21 ans), jugés pour l'enlèvement et l'assassinat des petits Haroun (10 ans) et Ibrahim (9 ans), en mars dernier à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Le ministère public a aussi requis une peine à perpétuité à l'encontre d'une troisième personne impliquée (B.Z., 27 ans), poursuivie, elle, pour n'avoir pas alerté les services de sécurité alors qu'elle était au fait de l'enlèvement.

Le procès des deux assassins présumés des deux enfants Haroun et Brahim, qui a tant défrayé la chronique non seulement à Constantine mais aussi sur l'ensemble du territoire national, au mois de mars dernier, ne manquera certainement pas de provoquer, de nouveau, la polémique sur la peine de mort. D'ailleurs dès l'annonce par la presse de la date du procès, qui s'est ouvert hier devant la chambre criminelle de la cour de Constantine, les Algériens en général et les Constantinois en particulier ont exprimé leurs vœux de voir les deux assassins présumés condamnés à la peine capitale. Cette volonté populaire est aisément compréhensible car cet odieux crime a provoqué une onde de choc sur l'ensemble du territoire national. Les services d'ordre ont mobilisé un important dispositif afin d'assurer le bon déroulement du



Brahim et Haroun, victimes innocentes de la bestialité humaine.

procès. Tous les Algériens étaient choqués par la barbarie de ce double crime. A tel point qu'aucun avocat du barreau de Constantine et d'ailleurs n'a voulu prendre la défense des deux assassins, ce qui a obligé la cour à désigner des avocats d'office et ce, à l'évidence, pour garantir, le droit à la défense des deux accusés. On se rappelle que cela est survenu au mois de mars dernier, le samedi 9 mars plus exactement, lorsque l'annonce de la disparition des deux gamins a mis en émoi toute la population de la nouvelle ville Ali Mendjeli de Constantine. Les recherches pour les retrouver ont duré plus de deux jours puisque, le mardi 12 mars, les corps

des deux enfants furent retrouvés dans des sacs en plastique. La nouvelle s'est vite répandue et les informations les plus folles circulaient alors à Constantine. On disait que les deux corps, retrouvés à juste quelques dizaines de mètres du lieu de leur habitat, étaient sauvagement mutilés et découpés. Des informations vite démenties par le procureur général, près la cour de Constantine. Mais la psychose avait déjà gagné du terrain et les Constantinois avaient terriblement peur pour leurs enfants. Une psychose, qui a gagné par la suite une grande partie de l'Algérie, ce d'autant que cet odieux assassinat coïncidait avec d'autres enlèvements et assassi-

nats survenus ça et là.

Les deux mis en cause, âgés de 21 et de 38 ans, avaient été arrêtés mardi 12 mars dernier, quelques heures seulement après leur forfait. Ils ont tous deux avoué leur crime. Les deux mis en cause sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation. Ils sont ainsi poursuivis pour enlèvements, séquestration et meurtres avec préméditation. Des charges qui vont leur valoir, sans doute aucun, d'être condamnés à la peine capitale. Ils vont donc écoper certainement d'une condamnation à mort. Une condamnation qui risque, toutefois, de ne satisfaire les Algériens que si elle est appliquée. Or, en Algérie l'application de la peine de mort est suspendue depuis 1993. Car l'opinion publique dans son écrasante majorité a demandé avec insistance l'application de la peine de mort aux deux assassins. Une grande polémique s'en est suivie, pour rappel, et le gouvernement a été mis dos au mur. Face à cet odieux crime, il faut le dire aussi, beaucoup de personnes qui étaient pourtant des abolitionnistes c'est-à-dire farouchement opposés au maintien de la peine de mort dans la législation algérienne ont fini par plaider en sa faveur surtout s'il est question d'enlèvements d'enfants et leur assassinat.

K. H.

## OPÉRATION COUP-DE-POING À L'OUEST D'ALGER

# 600 gendarmes à l'assaut des plagistes "hors la loi"

PAR LOTFI ITOU

Pas moins de 600 gendarmes ont participé ce week-end à une opération coup-de-poing à l'ouest de la capitale, notamment dans les lieux réputés être des fiefs du banditisme mais aussi sur les plages là où certains faux concessionnaires dictent leurs lois face au rush des estivants.

L'opération, menée par la brigade de la Gendarmerie nationale de Zéralda, a un double objectif : pourchasser les malfrats qui tentent d'instaurer l'insécurité parmi les estivants et empêcher certains concessionnaires "hors la loi" de continuer à sévir en détournant ces lieux de détente à leur profit. Afin de mener à bien cette opération, le chef d'état-major du groupement de la Gendarmerie nationale d'Alger, le commandant Salhi, a ordonné la mobilisation de grands moyens et une couverture aérienne assurée par des hélicoptères. Cette vaste opération, à laquelle nous avons été conviés à assister, a été lancée à 21h30 avant-hier. Elle a ciblé, en premier lieu, les plages de Zéralda. Ici, des patrouilles des sections d'intervention ont passé au crible les lieux avant d'interpellé une jeune personne pour vol. Les gendarmes expliquent que la traque des délinquants n'est guère facile attendu qu'ils sont, pour la plupart d'entre eux, armés d'armes blanches, parfois de fusils harpon ou de bombes lacrymogène qu'ils utilisent pour agresser et dépouiller leurs victimes. Jeudi dernier, une bande de malfaiteurs composée de six jeunes personnes a été démantelée par les gendarmes à Zéralda. Cette bande est accusée d'être l'auteur de plusieurs agressions sur les plages de Zéralda.

L'opération, menée par les gendarmes, a également concerné les complexes touristiques, ciblant là les bandes de jeunes

délinquants, dont de jeunes filles, qui écumment les bars-restaurants, boîtes de nuit et cabarets à la recherche de potentielles victimes. Cette année l'opération a touché donc une vingtaine de faux exploitants de plages, certains nationaux et d'autres étrangers, notamment des Égyptiens. L'intervention des gendarmes a permis de récupérer 300 chaises et tables. L'opération a débuté sur la plage Sables d'Or avant d'atterrir à Palm-Beach.

« C'est à partir de la demande de la wilaya d'Alger que nous avons mené cette opération qui s'est soldée par la saisie de 300 tables et chaises utilisées par les concessionnaires dans des endroits squattés à des

fins financières. Ces concessionnaires n'ont pas reçu l'aval des autorités locales pour pouvoir exercer leurs activités. Ils ont violé des espaces publics et y ont installé leurs équipements sans autorisation » explique le commandant de la brigade de Zéralda, Maâmar Ahmed.

Toujours dans le cadre de la lutte contre la criminalité, le chef d'état-major du groupement de gendarmerie d'Alger, le commandant Salhi Bachir, a informé de la mobilisation de 5.000 gendarmes dans la capitale durant la saison estivale coïncidant avec le ramadhan. Il a, pour la même occasion, présenté, lors d'un point de presse animé au siège de la brigade de Sidi

Fredj, le bilan des activités de la Police judiciaire de la Gendarmerie d'Alger. En l'espace de six mois et lors des dix premiers jours du mois du ramadhan, les différentes unités ont démantelé 71 gangs, 23 réseaux de trafic de véhicules et 11 réseaux de trafic de cannabis. En tout, plus de 350 suspects ont été interpellés. Par ailleurs, l'orateur a également dévoilé que 19 véhicules ont été volés dans l'Algérois. En plus de ces chiffres, le commandant Salhi a indiqué aussi que plus de 1.900 personnes ont été interpellées en six mois dans l'Algérois et ce, dans le cadre de plusieurs affaires traitées par les unités de la Gendarmerie d'Alger.

L. I.

## BILAN DU PREMIER SEMESTRE 2013

# Saisie de 52 kg de kif traité à Blida

Cinquante deux (52) kg de kif traité et 14.420 comprimés de psychotropes ont été saisis durant le premier semestre de l'année en cours par les services de la sûreté de wilaya de Blida, a indiqué, hier, le responsable de la police judiciaire.

Les statistiques fournies par le commissaire divisionnaire Chettah Nouredine, lors d'une conférence de presse

tendue à l'occasion de la célébration du 51ème anniversaire de la création de la Sûreté nationale, font état de l'enregistrement, durant la période considérée de 225 affaires liées aux drogues, dont 178 traitées et 70 autres en voie de l'être.

Ces affaires ont donné lieu à l'interpellation de 272 personnes, dont 179 ont été mises en détention préventive.

## 10.634 infractions liées à l'environnement recensées

Les unités de la police urbaine ont enregistré 10.634 infractions liées à l'environnement durant le premier semestre de l'année 2013, selon les statistiques de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rendues publiques dimanche lors d'une exposition consacrée à l'urbanisation et à la protection de l'environnement.

Les infractions liées à l'hygiène et à la santé publique viennent en tête de liste avec 6.327 infractions suivies des infractions liées aux ordures (3.370 infractions), révèlent les statistiques présentées lors de cette manifestation organisée à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale. Les mêmes services

ont enregistré 356 infractions liées aux eaux, 169 infractions aux espaces verts et 8 infractions liées aux forêts. L'auditorium Aïssa-Messaoudi a, également, abrité une exposition sur la police urbaine dans le cadre des festivités célébrant le 51ème anniversaire de la création de la police algérienne.

RÉUNION INFORMELLE DU BP DU FLN

# Belayat indésirable

*La moitié du bureau politique du FLN s’est réuni, hier, à Alger. Une réunion qui a accentué la crise dans laquelle baigne le vieux parti depuis plus de six mois.*

PAR SADEK BELHOCINE

Sans chef depuis la destitution de Abdelaziz Belkhadem du poste de secrétaire général, n’ayant pas pu « placer » un successeur au cours de la réunion houleuse du CC, tenue justement pour cette fin, les membres de cette instance se tirent dans les pattes à qui mieux mieux pour tenter de placer leur poulain. Depuis l’épisode du candidat du « consensus », Abderrezak Bouhara, fermé avec la disparition subite de ce dernier, le FLN peine à trouver un nouveau chef et se retrouve plus divisé que jamais. La réunion d’hier à laquelle ont participé huit membres du BP a été une occasion pour ces derniers de tirer à boulets rouge sur Abderrahmane Belayat pour avoir pris certaines décisions sans en référer au BP. Un coup de force qui s’est retourné contre lui. Les membres du BP qui étaient présent à la réunion d’« évaluation », a-t-on dit, en

l’occurrence les poids lourds du parti, à savoir Tayeb Louh, Abdelaziz Ziari, Rachid Harraoubia, Amar Tou, Leïla Eltayeb, Habiba Bahloul et Mohamed Alioui ne se sont pas privés de dire tout le mal qu’ils pensaient de la démarche unilatérale de Belayat. Dans un communiqué de presse, publié hier à l’issue de cette réunion, ces membres du BP, instance suprême du parti ont annoncé la décision de mettre fin à la mission de coordination confiée à Abderrahmane Belayat qui ne s’est pas conformé au règlement intérieur et aux statuts du parti. Les décisions prises unilatéralement par Abderrahmane sont déclarées caducs par ces membres du Bureau politique qui appelle à une prise de décision qui engage le parti d’une manière collégiale. En outre, il est fait état d’autres décisions. Désormais, la succession de Abdelaziz Belkhadem et la gestion des affaires du FLN relèvera du BP du parti. Les décisions seront prises de manière collégiale. Dans ce cadre, une importante réu-



nion du BP du parti se tiendra la semaine prochaine. Elle est qualifiée de « décisive » par Kassa Aïssi, chargé de communication, initiateur de la réunion de samedi dernier qui espère la participation de tous les membres du Bureau politique pour dépasser la crise dans laquelle s’est emporté le vieux parti. À l’ordre du jour de cette réunion, il est prévu de réunir au plus vite le comité central (CC) du FLN à l’effet de mettre fin à la vacance du poste de secrétaire général du parti. En l’état actuel, il est peu probable que le Comité central

puisse se réunir. La crise au sein du FLN a atteint des dimension insoupçonnables. Ce n’est plus une affaire de divergences sur le programme ou d’orientations idéologiques du parti qui le divise. Il y a des animosités personnelles très fortes et tellement bien ancrées entre certains membres influents du parti qu’ils seraient très difficiles pour eux de les dépasser même au prix de concessions réciproques. A moins qu’une décision venue d’en haut ne vienne rappeler les uns et les autres à la « raison ».

S. B.

LES BANQUES EN SURLIQUIDITÉS DEPUIS DES ANNÉES

## Que faire quand il y a trop d’argent ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les banques sont pleines de ressources. Elles détiennent un excédent d’argent qui pose problème du moment où ces banques ne savent pas quoi en faire. Cet argent va-t-il servir l’investissement ? Les surliquidités sont estimées à 800 milliards de dinars qui restent disponible au niveau de toutes les banques publiques. Cette bénédiction qui est la conséquence de l’augmentation des réserves de change trouve surtout son incidence dans l’augmentation des fonds propres des banques. Résultat : trop d’argent pour peu d’imagination. C’est dans un document de synthèse élaboré par le ministère des Finances où il est mentionné que «les capacités d’engagements des banques seront

rehaussées par cette incidence financière dans les banques». D’autres éléments favorisent de plus l’augmentation de ces ressources comme l’illustrent la baisse des taux d’intérêts et de réescompte et la revalorisation des seuils de taux d’épargne. En effet, la baisse des taux d’intérêts selon ce document «permettrait d’accompagner les demandes de projets solvables». Autrement dit, c’est l’investissement qui doit en bénéficier. Un autre chiffre est non des moindres reste celui de l’augmentation des crédits à l’économie dont le montant se situerait à raison de 1.700 milliards DA. Pour rassurer les opérateurs et les futurs promoteurs, le ministre des Finances a délibérément plaidé pour l’avantage que recèle la création de la caisse

des grands crédits à l’investissement dont l’enveloppe allouée est de 30 milliards DA. Une forte croissance de la demande en crédits situerait le taux de croissance des crédits à 16%. Ces indices, certes rassurants ne sont-ils pas des facteurs qui permettraient de relancer la machine de l’investissement ? Pour le ministre, en tous cas, le crédit alloué dépendra de la qualité du projet, ce qui donnera plus de visibilité. Une formule rabachée et qui a longtemps caché le peu de motivation à viabiliser l’investissement à travers la ventilation juste et équitable des crédits à l’investissement. Le ministre des Finances tient certes aux considérations de prudence budgétaire pour éviter surcoûts et gaspillages. Mais en attendant, ce sont les porteurs de projets qui souffrent d’une

«bureaucratie bancaire» et de peu d’accompagnement pour leurs investissements. En d’autres termes, il y a tellement d’argent que le gouvernement ne sait pas quoi faire. Ce qui est à relever, en revanche, c’est l’utilisation rationnelle et efficace de ces actifs dormants qui doit être la décision des hautes autorités financières. «La liquidité doit être employée avec énormément de prudence» insiste-t-on. Il y a, donc, un risque potentiel à gérer ces ressources en les affectant là où il ne faut pas. «L’offre bancaire a ses contraintes internes. Le leasing doit être développé», estime un analyste. Ainsi donc, seules des sociétés d’investissement et celles de leasing sont des alternatives qui peuvent redonner un souffle au marché financier qui dort sur des actifs mal utilisés.

F. A.

RÉSEAU DE LIGNES DU MÉTRO D’ALGER

## L’entreprise table sur 55 km à l’horizon 2015

PAR RAYAN NASSIM

Le métro d’Alger, long actuellement de 9,5 Km, devra s’étendre sur 55 km à l’horizon 2025 sur l’ensemble du Grand Alger, avec la mise en service de plusieurs extensions desservant la banlieue Est, Sud et Ouest ainsi que l’aéroport, a indiqué le P-dg de l’Entreprise du métro d’Alger (EMA), Aomar Hadbi. D’une seule ligne d’à peine 10 km, le métro de la capitale passera à 18 km à la fin 2016 une fois opérationnelles les trois extensions actuellement en travaux et qui desserviront des quartiers du centre-ville et de la périphérie qui connaissent une forte densité démographique, a expliqué M. Hadbi. «A fin 2016, Alger aura 18 km de lignes de métro qui seront opérationnelles, et à cette échéance des quartiers populaires seront desservis par ces lignes comme la Casbah, une partie de Bab El-Oued, Bachdjara, Bourouba, El Harrach et la cité Aïn Naâdja (Gué de Constantine)», rapporte l’APS. En décembre 2020, date à laquelle les lignes El Harrach- Bab Ezzouar-Aéroport (9 km) et Aïn Naâdja-Baraki(6 km) seront ouvertes, la capitale sera desservie par un réseau de 33 km couvrant, outre le centre-ville, les agglomérations des périphéries Est, Ouest et Sud et l’aéroport. Il a fait savoir que l’extension El Harrach-Bab Ezzouar-Aéroport «vient d’être confiée à l’entreprise Cosider qui devra lancer les travaux de réalisation au quatrième trimestre de l’année en cours».

«En 2025, on aura 55 km de métro avec la mise en service des lignes Bab El Oued-Chevalley (8 km) et Chevalley-Draria (14 km)», deux extensions qui sont en cours d’études, a-t-il affirmé.

Actuellement, trois lignes d’extension de la ligne 1 (Grande poste-Hai El Badr) sont en cours de réalisation et affichent un taux d’avancement appréciable, ajoute le premier responsable de l’EMA.

**Station Place des Martyrs: Musée de la ville d’Alger**

Il s’agit de la ligne Hai El Badr- El Harrach, Grande Poste-Place des Martyrs et Hai El Badr-Ain Naadja.

«Toutes ces lignes en cours de réalisation ou en études ont un cachet prioritaire» pour l’EMA, a estimé son P-DG. Pour M. Hadbi, la ligne Hai El Badr-El Harrach (4 km) sera opérationnelle fin 2014, ajoutant que les travaux sont concentrés actuellement sur la pose des voies, le montage des équipements électriques et l’aménagement des stations. Quant à l’extension qui va de la Grande Poste à la Place des Martyrs (sur 1,6 km), la fin des travaux de génie civil est prévue pour décembre 2014, selon les données de l’entreprise, qui indique que le taux d’avancement sur ce tronçon est de 55%. Les travaux sur cette ligne, confiés à un groupement algéro-luso-brésilien (Gesi TP-Teixeira-Andrade) avaient été ralentis en raison

d’une grève déclenchée fin 2012 par les ouvriers du groupement. «La grève de deux mois des travailleurs au niveau de ce tronçon a eu un impact sur la cadence des travaux, mais les entreprises de réalisation ont pu rattraper ce retard par la suite», a affirmé le P-DG de l’EMA.

Actuellement, les travaux sur la ligne Grande Poste-Place des Martyrs se concentrent sur le creusement du tunnel de 1,6 km qui sera suivi par son bétonnage.

Située à la Basse-Casbah, la station Place des Martyrs sera une véritable station-musée, d’importants vestiges archéologiques ayant été mis au jour et datant jusqu’à 2000 ans. M. Hadbi a fait savoir aussi que plusieurs techniques modernes sont utilisées dans les travaux de creusement. Ces techniques permettent «de creuser 6 mètres par jour en moyenne», précisant que la nature du sol au cœur d’Alger diffère d’une zone à une autre. Le P-dg de l’EMA a affirmé par ailleurs que le choix des tracés des lignes d’extension du métro de la capitale obéit à plusieurs critères dont le niveau de demande de transport sur certains axes urbains par rapport à d’autres, le taux d’accroissement de la population et le taux de mobilité. Pour choisir le couloir d’une nouvelle ligne, «des études et des enquêtes sont faites auprès des citoyens afin de déterminer le besoin en moyens de transport et le taux d’accroissement de la population pour obtenir le taux de mobilité» qui détermine les couloirs envisageables.

R. N.

QUATRE JOURS APRÈS LE SÉISME

# Hamam Melouane a peur la nuit

C'est à l'approche de la tombée de la nuit que la peur regagne en intensité dans les cœurs de 6.000 habitants quant à une nouvelle réplique de la terre dans la région de Hamam Melouane (wilaya de Blida), frappée mercredi dernier tôt le matin par un séisme d'une magnitude de 5,1 sur l'échelle de Richter.

PAR SALAHEDDINE BELABES

Quatre jours après le séisme, les habitants de Hamam Melouane, à la Cité nouvelle, Magtaa Lazreg, cité El Bordj, Tahamout et la Platerie, n'arrivent pas encore à domestiquer la peur qui les terrasse durant leur sommeil. "J'ai encore peur car je dormais ce jour là (mercredi) quand j'a entendu des cris et le craquement des murs et puis tout le monde qui hurlait +c'est un séisme+", a indiqué à l'APS un jeune du village Magtaa Lazreg, zone la plus touchée par le séisme. Pour les habitants de la ville, "le contact avec le monde extérieur se fait d'habitude juste avec le réseau de téléphonie mobile qui ne fonctionne que s'il y a de l'électricité. Le jour du tremblement de terre nous étions coupés de tout", s'est confié un père de famille désespéré. "Le réseau de téléphonie mobile s'éteint quand il y a coupure d'électricité, les câbles qui alimentaient le village en réseau ont été volés c'est pour ça qu'il n'y a ni Internet ni taxiphone et c'est pour cela que notre peur augmente quand tombe la nuit", a enchaîné un



jeune.Plusieurs habitants approchés réclament des tentes pour pouvoir passer la nuit dans la sécurité et surtout la quiétude alors que "la majorité d'entre eux passe la nuit à la belle étoile et les femmes dans les cours des maisons quand elles existent bien", a signalé Mohamed Issad, habitant de Magtaa Lazreg et responsable d'une famille de sept personnes. Or, pour le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Hamam Melouane, Brahim Ammiche, "l'Auberge de jeunesse accueille les femmes et les enfants qui le veulent bien" et pour l'option de servir des tentes, "il faut une étude qui dépasse le cadre de la seule APC", a-t-il précisé.

## Couffins "non ramadanesques"

Quant à l'aide d'urgence aux sinistrés, depuis jeudi, "chaque jour, quelque 300 couffins parviennent de la part de la direc-

tion de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Blida, en plus de centaines d'autres apportées par des associations comme "Kafel El Yatim" (protecteur de l'orphelin), a souligné le P/APC. Et ce sont les membres des Scouts musulmans algériens (SMA) qui assurent l'encadrement et l'organisation pour l'acheminement de ces couffins "non ramadanesques" aux bénéficiaires.

Toutefois, cette aide reste insuffisante assurent des citoyens rencontrés à Hamam Melouane et Magtaa Lazreg puisque, selon le président de l'APC, "les besoins sont estimés à plus de 800 couffins par jour".

Mais le plus grand souci des responsables locaux est l'état des lieux des constructions puisque "depuis le premier jour du séisme, 3 brigades composées d'agents du CTC (contrôle technique des constructions) et de l'APC procèdent au contrôle de

toutes les habitations", a indiqué le président de l'APC. Brahim Ammiche a rappelé qu'"un rapport sera établi et transmis à la wilaya pour statuer sur les noms des bénéficiaires des aides qui ont été décidées par les hauts responsables" venus s'enquérir de la situation des sinistrés.Des habitants dont les maisons ont été fissurées assurent que "les 700.000 DA promis sont insuffisants pour assurer la réhabilitation ou la reconstruction des demeures". Un responsable de famille assure que son habitation remonte à 1957, donc, à l'époque coloniale. Cependant, le sinistre ne s'arrête pas là quand on sait, par exemple qu'à Magtaa Lazreg, le bureau de poste endommagé a été fermé alors que l'école et le collège d'enseignement moyen (CEM) risquent de ne pas ouvrir leurs portes pour les élèves à la prochaine rentrée scolaire de septembre prochain. Hamam Melouane, la plus grande commune de la wilaya de Blida, de par la superficie, est malheureusement la plus pauvre en matière de ressources financières malgré sa réputation touristique. Pourtant, elle est située en plein cœur du parc naturel de Chréa et reçoit, à longueur d'année, des visiteurs algériens qui viennent profiter des eaux de l'oued et des bienfaits de la nature faite de montagnes et de pins. Des atouts qui auraient dû la faire profiter de quelques projets d'investissement touristique pour le bien de ses habitants. Le séisme vient rappeler aux autorités locales les possibilités d'engager une étude sur les opportunités de Hamam Melouane dans ce domaine.

S. B./APS

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

مديرية السكن والتجهيزات العمومية لولاية بجاية

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Béjaia informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par le deuxième avis d'appel d'offres national restreint du 25 mars 2013 paru au quotidien "MIDI LIBRE" portant

**REALISATION D'UNE ECOLE FONDAMENTALE BASE 6 A BEJAIA**

Lot "n°02" bloc C logement de fonction en R+2 en TCE sauf chauffage central et VRD  
Lot "n°03" VRD clôture locaux techniques et stade combiné  
Lot "n°04" Equipement poste transformateur et éclairage extérieur  
Lot "n°05" Chauffage central équipement bache à eau 40+20 m3, matériel, lutte anti incendie installation gaz propane

-Qu'à l'issue de l'évaluation des offres du 06 juin 2013 et du 15 juillet 2013 les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

\*Lot "n°02" blocs C logement de fonction en R+2 en TCE sauf chauffage central et VRD  
Entreprise : ETB TCE MENASRI HOUICINE Montant 18 503 561, 70 DA/TTC  
Délai d'exécution : 12 mois Note technique : 25/40 points  
NIF DU CO-CONTRACTANT : 19850 60100 02744

\*Lot "n°03" VRD clôture locaux techniques et stade combiné :  
Entreprise : ETB TCE ABACHE SMAIL Montant : 46 502 960,40 DA/TTC  
Délai d'exécution : 08 mois Note technique : 32/40 points  
NIF DU CO-CONTRACTANT : 19601 93800 22633

\*Lot "n°04" Equipement poste transformateur et éclairage extérieur  
Entreprise : ETE LAHLAH Abdelkrim Montant : 5 662 390, 50 DA/TTC  
Délai d'exécution : 06 mois Note technique : 31,67/40 points  
NIF DU CO-CONTRACTANT 19490 65003 02050

\*Lot "n°05" : Chauffage central équipement bache à eau 40+20 m3 matériel lutte anti-incendie installation gaz propane  
Entreprise : SARL CHAPLO Montant : 7 925 416,20 DA / TTC  
Délai d'exécution : 03 mois Note technique : 29/40 points  
NIF DU CO-CONTRACTANT : 099970 60105 21048

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont, aussi invités, les soumissionnaires intéressés de se rapprocher des services du maître de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA CULTURE

OFFICE NATIONAL DU PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR

NIF : 098711019016919

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° : 10-23 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, déclare l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°03/2013 relatif à l'acquisition de quatre camions est infructueux pour absence de soumissionnaires.

LE DIRECTEUR

EXPORTATION DE BOISSONS ALGÉRIENNES

# 31 millions dollars engrangés en 2011

*Le marché des boissons est très concurrentiel et compétitif. Les gens investissent dans la qualité afin d'être prêts pour la compétitivité...*

PAR AMAR AOUIMER

**"** Les opérateurs membres de l'association des producteurs algériens de boissons ont exporté, vers l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Moyen-Orient pour 31 millions dollars de boissons, d'où la nécessité de création d'un consortium d'exportations de boissons", nous a déclaré, Ali Hamani, président de l'Apab, en marge d'une rencontre organisée à l'hôtel El-Djazaïr, entre cette association et l'Union européenne dans le cadre du programme PME 2.

Il s'agit, selon celui-ci, d'engager des actions communes et de créer des synergies afin de réduire les frais de déplacement lors des expositions, foires, tels que la foire de Dakar en Afrique.

"Actuellement, il existe deux producteurs captés sur le marché africain et nous avons des relations économiques entre des opérateurs et exportateurs algériens et cer-



tains pays africains, dont le l'objectif consiste à diminuer les frais et taxes pour être concurrentiels sur le marché continental", a-t-il souligné. D'autres actions peuvent être entamées pour accélérer la mise en place d'un marché commun. "Le secteur de l'agroalimentaire est porteur et de nombreux producteurs investiront dans la mise à niveau des équipements pour répondre à

un certain nombre de règles en matière de normes et avoir un maximum de rentabilité, sachant que le marché des boissons est très concurrentiel et compétitif. Les gens investissent dans la qualité pour être prêts pour la compétitivité", a-t-il affirmé.

Voulant véhiculer un message en direction des consommateurs, Hamani estime que ceux-ci "doivent faire attention à ce

qu'ils achètent en lisant bien les étiquettes, car beaucoup de fausses marques vont surgir en transgressant les règles et en ne répondant pas aux normes, sachant que certains vendeurs et commerçants sont véreux". Le président de l'APAB exhorte les consommateurs et les détaillants à faire preuve de vigilance durant ce mois sacré de ramadhan en respectant les dates de péremption des marchandises et en évitant d'augmenter les prix durant ce mois de jeûne, en ce sens que les prix de certains produits grimpent particulièrement durant le mois de carême. "Rien ne justifie cette hausse des prix", a-t-il dit.

A. A.

LE G20 FAIT DE LA CROISSANCE UNE PRIORITÉ

## Relancer l'activité économique mondiale



**L**es responsables du G20 ont placé samedi la croissance au premier rang de leurs priorités, devant l'austérité, dans l'espoir de relancer une activité économique mondiale "toujours trop faible". Ils ont dans le même temps promis de conduire des politiques économiques prudentes et clairement exposées afin que la reprise espérée ne soit pas remise en cause par des variations excessives des marchés. Réunis depuis vendredi à Moscou, les ministres des Finances et banquiers centraux du G20 ont approuvé un communiqué final qui salue les bénéfices d'une politique monétaire expansionniste aux Etats-Unis et au Japon, tout en constatant la récession dans la zone euro et un ralentissement dans les pays émergents. "Nous restons vigilants face aux risques et aux effets collatéraux négatifs des périodes prolongées d'assouplissement quantitatif", dit, toutefois, le communiqué qui promet que les futurs changements de politique monétaire seront

"calibrés avec soin et communiqués avec clarté". Les pays du G20 représentent 90% du produit mondial brut et les deux tiers de la population mondiale Pays-hôte, la Russie a résumé les deux jours de réunion en déclarant que les responsables du G20 avaient revu à la baisse leurs objectifs de réduction des dettes publiques, préférant se concentrer sur la croissance et sur les moyens de sortir des politiques de soutien à l'économie avec un minimum de dégâts sur les marchés financiers.

"Les collègues (du G20) n'ont pas décidé de prendre la responsabilité de réduire les déficits et les dettes d'ici 2016", a déclaré à Reuters le ministre russe des Finances, Anton Silouanov. "Certains ont mis en avant le fait qu'il fallait d'abord s'assurer d'une reprise de la croissance économique." Selon le projet d'accord final que Reuters a pu consulter, un plan visant à relancer l'emploi et la croissance tout en rééquilibrant la demande mondiale et l'endettement serait achevé à temps pour le

sommet du G20, prévu les 5 et 6 septembre à Saint-Petersbourg. Signe des préoccupations actuelles concernant croissance et chômage, les ministres du Travail et des Finances ont tenu une réunion commune. La question des taux de change et la menace de dévaluations compétitives ont, en revanche, été reléguées à l'arrière-plan, contrairement à la réunion du G20 de février dernier où elles avaient occupé la première place dans une atmosphère crispée. En échange de son engagement à communiquer clairement ses intentions de politique monétaire, Washington a réussi à obtenir que le texte ne contienne pas d'objectifs budgétaires contraignants, arguant que la consolidation des finances publiques devait être adaptée aux conditions économiques. "Les Etats-Unis ont choisi de prolonger une politique économique qui encourage la croissance et l'emploi, avec une correction budgétaire une fois que la demande privée sera suffisamment forte pour s'auto-entretenir", a expliqué un haut responsable du Trésor américain. "La priorité de court terme c'est la croissance, la croissance, la croissance", a martelé devant la presse le ministre français de l'Economie, Pierre Moscovici. Le communiqué promet également de converger "résolument" vers la création d'une union bancaire européenne capable de relancer les prêts d'Etat à Etat. L'attention des pays du G20 s'est particulièrement concentrée sur la possibilité d'un ralentissement du programme de soutien quantitatif à l'économie mené par la Réserve fédérale américaine et de ses retombées. Cette perspective, évoquée pour la première fois par le patron de la Fed Ben Bernanke il y a deux mois, avait provoqué l'effolement des marchés, en particulier dans les économies émergentes.

R. E.

### DÉBUT DES LEVÉS TOPOGRAPHIQUES POUR LA 1RE LIGNE DE TRAMWAY À BATNA

**Une distance de 15 km et 24 stations**

Les levés topographiques devant permettre de matérialiser sur plans le futur tracé de la première ligne de tramway de la ville de Batna ont débuté samedi, a-t-on constaté. Cette ligne, qui reliera la cité Bouzourane au nouveau pôle urbain Hamla 3, aura un linéaire de 15 km et comprendra 24 stations, a indiqué, à l'APS, le directeur des Transports, Abdelmalek Djouini, qui a souligné que cette première phase donnera lieu à la pose de signes de marquage visibles pour les citoyens et la détermination du tracé qu'empruntera le futur tramway.

L'opération est également accompagnée par des travaux géotechniques d'étude de terrain qui délimiteront avec précision les différents réseaux (eau, électricité, assainissement), a ajouté le directeur des Transports, précisant que toutes autorisations nécessaires ont été obtenues auprès de la commune.

Djouini a également indiqué que le lancement effectif du projet est prévu pour "fin 2014". La conception du tramway de Batna a été confiée au bureau d'étude français Systra, selon les services de la Direction des transports qui ont rappelé que la seconde ligne du tramway reliera le centre-ville à la cité Route de Tazoult.

R. E.

EL-TARF, BARRAGE  
DE BOUKHROUFA

## Les travaux lancés avant l'hiver prochain

Les travaux de construction du barrage de Boukhroufa, dans la commune de Boutheldja, inscrit au bénéfice de la wilaya d'El-Tarf au lendemain des inondations de 2011, seront lancés avant l'hiver prochain, a indiqué, lundi, le wali.

Au cours d'un déplacement sur le site de ce futur ouvrage hydraulique d'une capacité de retenue de 125 millions de m<sup>3</sup>, Ahmed Maâbed a longuement insisté sur l'entame des travaux avant la saison des pluies pour éviter les éventuels désagréments propres à cette période de l'année.

Le même responsable a également instruit les responsables concernés à l'effet d'accorder la priorité à la main-d'œuvre locale durant la phase de construction de ce projet confié à une entreprise turque.

Le wali a souligné l'importance de respecter les délais de réalisation (45 mois) de cet ouvrage afin de permettre à cette région d'en "tirer le meilleur profit", notamment en matière de protection de sa plaine s'étalant sur 11.500 hectares.

ILLIZI

## Trois nouveaux bureaux de Poste mis en service

Trois nouveaux bureaux de poste viennent d'être mis en service dans des localités reculées de la wilaya d'Illizi, a-t-on annoncé, lundi, à la direction locale de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Cette opération a porté sur l'ouverture d'un bureau postal doté d'appareils de retrait à vue au niveau de la localité de Tin Fouyé Tabenkort, située dans la commune de Bordj Omar Driss, et deux autres dans les localités de Tebkat et Tinelkoun, sur le territoire de la commune frontalière de Debdeb, a indiqué le directeur du secteur, Slimane Aouali.

Ces infrastructures permettront d'améliorer le service public et les prestations postales et épargner aux citoyens de ces localités le désagrément des pénibles déplacements vers d'autres centres urbains pour bénéficier de ce type de prestations, a précisé M. Aouali.

Le même responsable a annoncé, en outre, la réception, au mois de novembre prochain, de deux nouvelles agences postales dans les localités de Zaouiet Sidi Moussa, dans la commune de Bordj Omar Driss, et Aïn El-Kours au chef-lieu de la wilaya.

Plusieurs stations de téléphonie mobile ont, par ailleurs, été mises en service récemment dans la région de Arkine, dans la commune de Djanet, à Tamadjert, dans la commune d'Illizi, et à Zaouiet Sidi Moussa (Bordj Omar Driss), d'une autre sur la RN-3, et deux stations dans la commune d'In-Aménas (base Sonatrach), a-t-il encore fait savoir.

Un programme de liaison en fibre optique a été lancé sur un linéaire de 31 km dans les localités de Sidi-Bouslah, Belbachir et Tin-Tourha, afin de fournir aux citoyens tous les services de téléphone fixe et d'accès à l'Internet, selon la même source.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT

# La campagne confrontée au déficit en capacités de stockage

*L'actuelle campagne moissons-battages dans la wilaya de Aïn-Témouchent, dont la production céréalière est jugée excellente, est confrontée à des problèmes liés au déficit en capacités de stockage, a indiqué, mardi, le directeur des services agricoles (DSA).*

PAR BOUZIANE MEHDI

La production céréalière, qualifiée cette saison "d'excellente dépassant toutes les prévisions" est confrontée à l'insuffisance des aires de stockage, a relevé Berkane Naïm, rapporte l'APS. Les quinze points de collecte, dont onze pour l'unité CCLS d'Aïn-Témouchent ouverts à travers la wilaya "ne peuvent recevoir la totalité de la production collectée alors que la campagne est à 91% d'avancement", a-t-il ajouté. Deux projets de réalisation de docks silos d'une capacité de 100.000 quintaux sont prévus respectivement à Aïn-Témouchent et Hammam Bouhadjar, où la CCLS prévoit, également, l'ouverture de deux autres points de collecte pour la campagne 2013-2014 à Oued Berkèche et Oued Sebbah. La DSA prévoit, au titre de l'actuelle campagne, une production de près de deux millions de quintaux de céréales, dont un million de quintaux seront collectés. A ce jour, les CCLS d'Aïn-Témouchent et Hammam Bouhadjar ont collecté respectivement 430.000 et 270.000 qx. A elle seule, la CCLS de



Hammam Bouhadjar enregistre un déficit de 51% en capacité de stockage, a-t-on signalé. Pour la CCLS d'Aïn-Témouchent, les capacités de stockage sont restées les mêmes, alors que la production a été multipliée par cinq. Cette forte production résulte, selon M. Naïmi, de la multiplication de plusieurs facteurs, dont la bonne pluviométrie, le respect des itinéraires techniques, l'utilisation de fertilisants et de semences traitées.

A ce titre, la DSA a enregistré l'utilisation de 60.540 qx d'engrais cette année, contre 40.740 qx la campagne écoulée, et de 71.000 qx de semences traitées, contre 63.000 qx en 2011-2012. En outre, une superficie de

50.000 ha a été désherbée cette année, contre 44.790 ha en 2011-2012. Au choix de la variété et la rotation, s'ajoute, par ailleurs, le maintien des prix fixés par l'Etat, notamment 4.500 dinars/quintal pour le blé dur, a-t-on relevé. L'actuelle campagne moissons-battages table sur des prévisions de production de 1.957.000 quintaux de céréales. Elle dépassera le contrat de performance passé avec le ministère de tutelle, prévoyant une production de 1.451.000 quintaux. Une superficie de 105.530 ha a été emblavée, alors que le contrat de performance ne prévoyait que 100.000 ha.

B. M.

CONSTANTINE, NOUVELLE VILLE ALI-MENDJELI

## Six sûretés urbaines opérationnelles en septembre prochain

La nouvelle ville Ali-Mendjeli, l'une des plus importantes concentrations populaires de la wilaya de Constantine, sera renforcée "d'ici à septembre prochain" par six sûretés urbaines, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya. La mise en service de ces nouvelles infrastructures permettra de renforcer les actions de prévention et de lutte contre les différentes formes de délinquance et de criminalité menaçant cette agglomération, "fragilisée" jusque-là en matière de couverture sécuritaire malgré l'ouverture de cinq postes de police au début du mois en cours, a indiqué la même source.

Les travaux de réalisation de ces nouvelles sûretés urbaines "tirent à leur fin", a-t-on encore affirmé, faisant part d'un projet de réalisation, dans cette même nouvelle ville de 6

autres établissements de même type devant être "incessamment" lancés en travaux. Dans le même ordre d'idées, selon les services de la sûreté de wilaya, le chantier de réalisation de la sûreté de daïra d'Ali-Mendjeli avance à un rythme "accélééré", cette nouvelle structure de police devant être opérationnelle "à la fin de l'année 2013".

L'ouverture de ces infrastructures de sûreté devrait contribuer à instaurer un climat de sécurité et de sérénité à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, appelée à accueillir quelque 500.000 habitants à l'horizon 2014, a-t-on estimé. La réalisation de ces nouvelles structures de police s'inscrit dans le cadre de la première tranche du programme d'urgence de mise à niveau de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a-t-on rappelé.

APS



BOUMERDÈS, CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

# Une récolte de 22.000 tonnes escomptée

*La récolte se répartit à raison de plus de 12.000 tonnes pour le blé dur, 7.400 pour le blé tendre, 1.200 pour l'orge et plus de 1.100 tonnes pour l'avoine...*

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya de Boumerdès s'attend à une récolte de près de 22.000 tonnes de céréales durant la présente campagne moisson-battage qui enregistrera ainsi une hausse de près de 2.000 tonnes comparativement à celle de l'année dernière, selon les prévisions de la direction locale des Services agricoles (DSA) rapporte l'APS.

Ces prévisions optimistes s'appuient sur un "bon rendement" à l'hectare, estimé à pas moins de 28 qx, réalisé depuis le lancement de cette campagne, dont le déroulement est caractérisée par de "très bonnes conditions au double plan matériel et humain", a indiqué le responsable du secteur, Mohamed Kheroubi.

La récolte se répartit à raison de plus de 12.000 tonnes pour le blé dur, 7.400 pour le blé tendre, 1.200 pour l'orge et plus de 1.100 tonnes pour l'avoine, a détaillé la même source. Les mêmes prévisions escomptent, par ailleurs, une production de plus de 2.300 tonnes de semences de blé dur et de blé tendre.

Les précipitations importantes et le climat propice ayant marqué la saison agricole, conjuguées à la disponibilité des



engrais et à l'absence de maladies et d'incendies, à ce jour, ont été cités à l'origine de cette hausse attendue dans la production céréalière à Boumerdès, en dépit de la constance observée dans la surface cultivée, estimée ces dernières années à 7.600 ha, a-t-on signalé à la DSA. Les crédits financiers (Rfig) accordées à 32 céréaliculteurs et l'achat de la récolte par l'Etat à des prix incitatifs ont été également cités parmi les facteurs ayant con-

tribué à cette amélioration. Un effort a été, en outre, consenti en vue de l'amélioration du niveau de coopération avec la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda à Tizi-Ouzou et ses deux annexes de Thenia et Baghlia, qui devraient engranger 60 % de la récolte, a observé la même source.

B. M.

TRAMWAY D'ORAN

## Des tarifs adaptés au profit des étudiants



Les étudiants des universités d'Oran bénéficieront prochainement de tarifs adaptés sur la ligne du tramway, a annoncé mercredi le directeur de la Setram, la société d'exploitation et la gestion de ce moyen de transport. Une réflexion autour de cette question a été lancée par la Setram "afin de dégager la meilleure formule adaptée aux étudiants, tout en préservant l'intérêt de l'entreprise", a indiqué Mountasser Draief, lors d'une conférence de presse organisée au siège de la société.

La formule tarifaire au profit des étudi-

ants sera arrêtée et décidée ultérieurement. Elle fera éventuellement l'objet d'un accord entre les ministères des Transports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Cette action s'inscrit dans le cadre de la mission de service public dévolue à notre société. Nous comptons proposer à l'avenir des produits et des tarifs adaptés aux différentes catégories de clientèle", a ajouté M. Draief.

Depuis le lancement commercial du tramway d'Oran, le 2 mai dernier, deux tarifs sont appliqués par la Setram, le

ticket à 40 dinars et le carnet de 10 tickets pour 320 dinars, soit l'unité à 32 dinars. "D'autres types de produits sont en cours d'étude, à l'instar de la carte d'abonnement magnétique", a ajouté le directeur de cette société. Par ailleurs, un avis d'appel d'offre a été lancé pour la pose de 33 kiosques pour la billetterie, outre la dotation des rames du tramway et des 32 stations par de moyens de communication simultanée.

Concernant le trafic du tramway d'Oran, ce dernier enregistre une moyenne quotidienne de près de 28.000 passagers, soit un nombre de loin inférieur aux objectifs tracés, soit 90.000 utilisateurs/jour.

"Nous sommes toujours dans la phase expérimentale et de l'étape d'étude du marché pour assurer une réponse graduelle à la demande. Le lancement de l'activité a coïncidé avec la fin de l'année universitaire et le début des congés, d'où la nombre réduit des utilisateurs", a estimé le même responsable, ajoutant que durant ces premiers jours de ramadhan "la fréquentation est timide, mais on s'attend à une hausse pour les dix derniers jours du mois saint".

APS

AÏN DEFLA

## Ouverture d'un marché de proximité à El Amra

Un marché de proximité a été ouvert dans la commune d'El Amra, wilaya de Aïn Defla a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Inauguré par le wali, Hadjiri Derfouf, ce marché, d'un coût de 34.129.645 DA, compte 40 locaux et s'étale sur une surface de 600 m².

Cet espace fait partie d'un total de 14 marchés en construction sur le territoire de la wilaya dont la majorité sera réceptionnée bientôt, a-t-on indiqué de même source. M. Derfouf a exhorté, à cet égard, les commerçants installés sur ce site à prendre soin de cette structure commerciale, soutenant que le nombre élevé de marchés devrait avoir une incidence sur la baisse des prix des produits de consommation dans la région.

Les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales et du Commerce, respectivement Daho Ould Kablia et Mustapha Benbada avaient inauguré dimanche derniers trois autres marchés de proximité dans la wilaya, rappelle-t-on.

GHARDAÏA, SERVICE NATIONAL

## Un bureau pour les inscriptions

Un bureau du Service national pour la wilaya de Ghardaïa a été inauguré mercredi dans la commune de Daya Ben Dahoua par le général-major Benbicha Mohamed-Salah, directeur du Service national au ministère de la Défense nationale (MDN).

"Ces structures s'insèrent dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de la Défense nationale visant le rapprochement de l'administration de la défense nationale du citoyen et la modernisation de l'Armée nationale populaire", a expliqué le général-major Benbicha.

Cette structure permettra d'épargner aux jeunes les désagréments et aléas des déplacements vers les structures du Service national situées dans d'autres wilayas pour régulariser leurs situations vis-à-vis du Service national, a-t-il ajouté.

Pour la wilaya de Ghardaïa qui compte 13 communes, le nouveau bureau prendra déjà en charge quelques 4.474 jeunes concernés par le Service national en 2014.

Dans son intervention, le général-Major Benbicha a souligné l'importance du Service national qui est un "devoir citoyen et de reconnaissance envers la patrie".

"L'Algérie a besoin de l'ensemble de ses enfants pour la défendre et la développer chacun dans son secteur", a-t-il dit.

Le bureau de Ghardaïa vient clôturer la série de structures du Service national déjà ouvertes sur l'ensemble du territoire de la 4<sup>e</sup> région militaire, à l'instar des bureaux d'Illizi, Biskra, Laghouat et El-Oued, a-t-on indiqué. L'ouverture du bureau du Service national de Ghardaïa a été favorablement accueillie par les notables locaux présents à la cérémonie d'inauguration ainsi que par les jeunes de la région.

L'ensemble des wilayas du pays seront dotées de ces bureaux visant la facilitation aux jeunes des procédures de régularisation de situation vis-à-vis du Service national, a-t-on souligné.

APS

## MALI

## Les Touareg accusés de violer le cessez-le-feu

A huit jours de l'élection présidentielle, le gouvernement malien a accusé samedi les séparatistes touareg d'avoir violé le cessez-le-feu après des violences qui ont fait quatre morts en fin de semaine dans la ville de Kidal, dans le nord du pays.

Cinq personnes, dont quatre responsables des services électoraux, ont, par ailleurs, été enlevés par des hommes armés samedi près de la ville de Tessalit, également dans le Nord. Un représentant des autorités locales a imputé cet enlèvement aux hommes du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA).

A Kidal, longtemps bastion du MNLA, des affrontements ont opposé pendant deux jours des jeunes Touareg à la population noire. Des soldats maliens et des hommes de la Minusma, la force de paix de l'Onu, se sont déployés vendredi dans la ville pour y rétablir le calme.

"Des hommes armés ont attaqué la population favorable au Mali dans la ville de Kidal, tuant quatre personnes", a déclaré dans un communiqué le gouvernement de Bamako, dénonçant une violation de la trêve signée en juin à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso voisin.

Le MNLA a affirmé qu'aucun de ses combattants n'avait été impliqué dans les combats et qu'il respectait l'accord de Ouagadougou.

Selon des habitants de Kidal, de jeunes Touareg sont descendus jeudi soir dans la ville, tirant des coups de feu et incendiant des véhicules. Le calme avait été brièvement rétabli après des interpellations effectuées par les Casques bleus de la Minusma mais des violences ont de nouveau éclaté vendredi.

Quelque 200 soldats maliens sont arrivés ce mois-ci à Kidal dans le cadre de l'accord entre l'armée gouvernementale et le MNLA qui contrôlait la ville.

L'élection présidentielle du 28 juillet est censée parachever le retour de la démocratie au Mali après le coup d'Etat de mars 2012 qui a débouché sur l'occupation pendant dix mois du Nord par les rebelles islamistes et touareg, jusqu'à l'intervention de l'armée française en janvier dernier.

L'UA appelle toutes les parties prenantes politiques au Mali "à prendre les mesures nécessaires pour organiser des élections pacifiques en temps opportun" afin de réduire les tensions politiques sur le continent, indique un communiqué de l'UA publié samedi dernier.

R. I./APS

EGYPTE, ALORS QUE SES PARTISANS POURSUIVENT LEUR MOBILISATION

# Morsi veut quitter le pays

*Les partisans du président égyptien destitué Mohamed Morsi poursuivaient leurs sit-in samedi au Caire, alors que ce dernier demande sa libération contre un départ à l'étranger avec tous les membres de sa famille et appelle les manifestants à rentrer chez eux.*

Les Frères musulmans, dont est issu M. Morsi, dénie toute légitimité au nouveau pouvoir qu'ils accusent d'être issu d'un "coup d'Etat militaire", et font valoir que M. Morsi a été démocratiquement élu. Ils comptent maintenir un rapport de force avec la poursuite de manifestations de rue.

Au Caire, des cortèges des Frères musulmans ont convergé vers deux sites qu'ils occupent depuis près de trois semaines : la mosquée Rabiaâ al-Adawiya dans un faubourg de la capitale, et les abords de l'Université du Caire, plus proche du centre-ville. Les partisans de Morsi, qui y ont installé des tentes et dressé des barrages sur les voies d'accès, s'y trouvaient toujours par centaines samedi matin, rapporte l'APS. Au moment où les partisans de M. Morsi poursuivaient leurs sit-in, ce dernier a adressé une lettre au commandement de l'armée dans laquelle il demande sa libération contre un départ à l'étranger avec tous les membres de sa famille et appelle les manifestants à rentrer chez eux. Dans la lettre manuscrite envoyée par le biais d'un de ses conseillers détenu également, Morsi a demandé "la libération des dirigeants des Frères musulmans détenus et l'abandon de toute poursuite judiciaire à son encontre", a indiqué le journal *Al Watan*, citant des "sources souveraines". Cette demande a été rejetée par le commandement de l'armée qui a précisé que "la décision revient au peuple égyptien seul à ce sujet".

L'armée a affirmé, en outre, que les organes de sécurité avaient réuni plusieurs preuves liées aux accusations dirigées contre Morsi tout au long de son règne et lors de sa déposition. Ces accusations sont "notifiées", dont la "collaboration avec des pays étrangers, notamment la Grande-Bretagne qui a été informée par Morsi de questions concernant la sécurité de l'Egypte, particulièrement l'armement et les déplacements de l'armée et les orientations de la politique étrangère de



l'Egypte", a-t-elle poursuivi. Le dossier qui sera soumis aux parties chargées de l'enquête contient des contacts révélant "l'implication de Morsi dans le déploiement d'éléments armés et djihadistes au Sinai", a ajouté le commandement de l'armée.

## Le président par intérim assure qu'il mènera la bataille pour la sécurité "jusqu'au bout"

Le président égyptien par intérim, Adly Mansour, a assuré qu'il mènera "la bataille pour la sécurité jusqu'au bout", à la veille de nouvelles manifestations des partisans de M. Morsi. "Nous sommes à un moment décisif de l'histoire de l'Egypte, que certains veulent entraîner vers l'inconnu", a-t-il déclaré lors d'une allocution télévisée. "Nous mènerons la bataille pour la sécurité jusqu'au bout. Nous préserverons la révolution", a-t-il promis, en référence à la révolte qui a renversé l'ancien président Hosni Moubarak, en 2011. M. Mansour a aussi promis une "justice transitoire" sur fond d'appels à juger M. Morsi, qui est détenu par l'armée, et d'une vague d'arrestations de ses partisans.

Le président par intérim a, en outre, souligné que la volonté "de justice et de réconciliation" des nouvelles autorités

"concerne tout le monde". M. Mansour a mis en œuvre un plan de transition politique, et désigné un Premier ministre, Hazem Beblawi, dont le gouvernement provisoire a prêté serment mardi.

## L'Onu réclame des explications sur la situation en Egypte

La Haut-commissaire de l'Onu chargée des droits de l'Homme, Navi Pillay, a demandé à l'ambassadeur de l'Egypte auprès de l'Onu à Genève des explications concernant les arrestations après les événements du 3 juillet. La Haut-commissaire a notamment demandé la liste des personnes arrêtées en rapport avec les événements du 3 juillet et au-delà, "si elles sont toujours en détention et sur quelle base légale", selon le porte-parole de Mme Pillay.

Elle a également souhaité avoir des informations sur le nombre de personnes actuellement détenues en lien avec ces événements, et a demandé sur quelle base juridique se fondait l'arrestation de l'ancien président Morsi et de son équipe. L'Onu s'est aussi intéressée à la composition de la commission d'enquête instaurée par les autorités d'intérim sur les massacres perpétrés le 8 juillet.

R. I.

POUR UNE REPRISE DES POURPARLERS

## Israël va libérer des Palestiniens

Israël a annoncé samedi la prochaine libération de prisonniers palestiniens à la suite de l'accord arraché par le secrétaire d'Etat américain John Kerry ouvrant la voie à une reprise des pourparlers de paix, abandonnés depuis trois ans. Parallèlement, Israël ne fera aucun compromis sur des "questions diplomatiques", a néanmoins indiqué le ministre israélien des Relations internationales, Youval Steinitz, précisant qu'aucun accord n'avait été conclu sur un gel de la colonisation ou une référence aux lignes de 1967, principales revendications palestiniennes.

M. Kerry n'a donné aucun détail sur le contenu de l'accord annoncé vendredi à

Amman "qui établit la base d'une reprise des négociations", renvoyant à des discussions la semaine prochaine à Washington avec le négociateur palestinien Saëb Erakat et la ministre israélienne de la Justice, Tzipi Livni, en charge de ce dossier. De leur côté, les dirigeants palestiniens se sont engagés à "négocier sérieusement" au moins neuf mois, pendant lesquels ils continueraient à s'abstenir de toute démarche d'adhésion à des organisations internationales, y compris aux instances judiciaires habilitées à poursuivre Israël, a affirmé M. Steinitz. Mais un responsable israélien a précisé que "les libérations pourraient n'intervenir qu'une

fois les négociations entamées, au terme d'une période permettant aux Palestiniens de prouver qu'il sont vraiment sérieux". Les dernières négociations de paix ont été lancées en septembre 2010, après quasiment deux ans. La présidence palestinienne a salué l'accord avec circonspection, prévenant qu'il "restait des détails spécifiques à régler", espérant que "tout se passe bien". Le Hamas, au pouvoir à Gaza, a rejeté "la reprise des négociations", réaffirmant que "M. Abbas n'a aucune légitimité pour négocier au nom du peuple palestinien sur des questions fondamentales".

R. I.



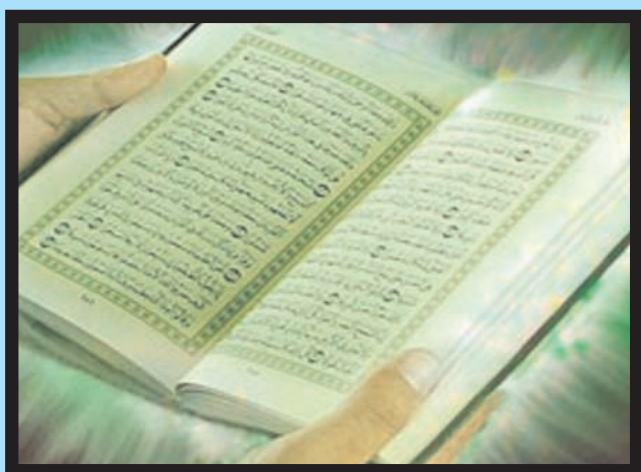
**DIABÈTE ET RAMADAN**

# **Attention aux risques**



*Le jeûne du ramadhan représente un véritable risque pour les patients diabétiques qui doivent bénéficier d'un suivi et d'une adaptation de leur thérapeutique antidiabétique. En 2005, puis dans une réactualisation en 2010, un groupe de travail de l'ADA (American Diabetes Association) a émis des recommandations sur la surveillance et l'adaptation thérapeutique du diabète des patients musulmans pratiquant le jeûne.*

Page 12



## **Paroles des ancêtres pieux concernant les péchés et le repentir**

*Ibn Abbâs a dit : "Il faut dire que les mauvaises œuvres laissent une tache noire sur le visage, une obscurité dans le cœur, un manque de dynamisme, un manque de subsistance et une haine dans les cœurs".*

Page 14



DIABÈTE ET RAMADHAN

# Attention aux risques

*Le jeûne du ramadhan représente un véritable risque pour les patients diabétiques qui doivent bénéficier d'un suivi et d'une adaptation de leur thérapeutique antidiabétique. En 2005, puis dans une ré-actualisation en 2010, un groupe de travail de l'ADA (American Diabetes Association) a émis des recommandations sur la surveillance et l'adaptation thérapeutique du diabète des patients musulmans pratiquant le jeûne.*

## Conséquences physiologiques du jeûne

Durant les premiers jours du ramadhan, la sécrétion d'insuline favorise l'hypoglycémie responsable de la sensation de faim. Cette phase d'adaptation dure une dizaine de jours. Au cours du mois de jeûne, la sécrétion d'insuline diminue au profit des hormones de contre-régulation (glucagon) avec comme conséquences la production hépatique de glucose par glycogénolyse et néoglucogenèse avec atténuation des manifestations d'hypoglycémie. De même, l'utilisation périphérique de glucose diminue au cours du mois de jeûne. Concernant l'hydratation, le corps va s'adapter en réduisant les pertes. On note pendant cette période, une baisse du temps de sommeil (horaires des repas décalés) avec une baisse parallèle des performances cognitives et physiques.

## Les risques du jeûne chez le diabétique

- Hypoglycémie. Elle serait responsable de 2% à 4% de la mortalité des patients DT1. L'étude observationnelle Epidiar menée dans 13 pays sur un peu plus de 12.000 patients montre que le risque d'hypoglycémie est 4,7 fois plus important chez les diabétiques de type 1 (DT1) et 7,5 plus chez les DT2.
- Hyperglycémie. Le risque d'hypergly-



cémie est multiplié par 3 en cas de DT1 et par 5 en cas de DT2. Ce risque est souvent lié à la réduction posologique excessive d'antidiabétiques. Aussi, les patients ayant accru leurs apports alimentaires et/ou en sucres ont significativement plus de risque chez les DT2.

- Acidocétose diabétique. Les diabétiques

de type 1 sont particulièrement exposés à cette complication. Ce risque est majoré lorsque l'insulinothérapie est trop réduite en prévision de la réduction de la ration alimentaire.

- Déshydratation et thrombose. En cause, la restriction hydrique imposée par le jeûne aggravée par les conditions clima-

tiques ; l'été la transpiration aggrave la déshydratation, de même le travail physique. Et la diurèse osmotique liée à l'hyperglycémie ne fait qu'aggraver la situation. L'hypotension orthostatique est aggravée chez les sujets souffrant de dysautonomie préexistante. L'augmentation de la viscosité sanguine secondaire à la déshydratation majore le risque de thrombose veineuse.

## La consultation pré-ramadhan

Dans l'idéal, les patients diabétiques qui souhaitent observer le Ramadan doivent consulter leur médecin 2 à 4 mois auparavant. Cette consultation permet d'évaluer l'équilibre glycémique, d'évaluer le niveau du risque, d'adapter, si nécessaire, le traitement et d'informer le patient sur les risques potentiels. En effet, le jeûne altère de façon significative l'équilibre glycémique et le bilan lipidique des diabétiques de type 2, mal équilibrés préalablement. D'où l'importance d'un bon équilibre métabolique avant le jeûne. Pour les patients à risque élevé à très élevé, évaluer au cas par cas le risque du jeûne ; le plus souvent leq comorbidités et la polymédication ne le permettent pas. Pour ceux à risque modéré, une éducation préalable et un ajustement thérapeutique permettent la pratique du jeûne de manière sereine.

## ÉPICES DE CUISINE

# Le cumin

Le cumin est une plante herbacée (15 à 50 cm de haut) annuelle de la famille des Apiacées, comme le persil. L'odeur et la saveur de ses graines font penser à l'anis. En phytothérapie, on utilise les fruits séchés du cumin. Les graines du cumin sont fines et oblongues sont de couleur marron à vert.

## - Étymologie :

Le mot cumin vient du latin cuminum et du grec (kuminon). L'origine du mot grec semble elle-même sémitique avec des formes voisines en hébreu, araméen, akkadien et égyptien ayant apparemment aussi engendré la forme arabe actuelle (kamoun).

## - Histoire :

Le cumin est certainement originaire du bassin méditerranéen dans la vallée du Nil ou dans l'Asie Mineure. On retrouve son utilisation en Egypte depuis au moins cinq mille ans. Des graines de cumin ont été retrouvées dans les tombeaux des Pharaons. Le cumin fait partie des épices citée dans la Bible (évangile de St. Mathieu).

Dans l'antiquité et jusqu'au Moyen-Age, on croyait que le cumin empêchait la viande de pourrir ou que la coriandre retardait les menstruations. Les Romains pendaient des sachets de cumin au-dessus de leur lit afin de prévenir les mauvais rêves.

Au Moyen-Age, on utilisait le cumin pour les services religieux, pour faire fuir les démons, purifier les maisons et marquer les étapes de vie (naissance, mariage, mort). Le cumin fut l'incarnation de la richesse ostenta-



toire et du pouvoir jusqu'au XVe siècle. En Europe, le cumin servait même de monnaie d'échange à cette époque.

En Inde, les femmes des harems se servaient des graines vertes du cumin mélangé à de la cardamome et des clous de girofle, pour se droguer en fumant ce mélange.

## - Propriétés et vertus :

### a) Usage interne :

Le cumin est apéritif, digestif, diurétique, carminatif (élimine les gaz putrides) anti-inflammatoire et ver-

mifuge.

Le cumin est aussi un anti-fongique gastrique qui ne s'attaque pas à la flore intestinale. Il a également une action anti-microbienne.

Le cumin possède des vertus antispasmodiques qui lui permettent d'agir sur les douleurs de l'abdomen, particulièrement au niveau de l'estomac.

Pour la femme, le cumin est galactogène, régulateur des règles et œstrogène like.

### b) Usage externe :

Le cumin utilisé en cataplasme agirait sur l'engorgement des seins des nourrices.

Mélangé à l'huile d'amande douce, l'huile essentielle de cumin permet d'obtenir une huile à massage efficace pour soulager les coliques ou les crampes d'estomac et pour raviver la libido.

On l'utilise aussi en frictions et en massages, dilué dans une huile végétale comme par exemple le Jojoba.

## Indications thérapeutiques :

- Troubles digestifs : dyspepsie, crampes, flatulence, ballonnements, indigestion.
- Montée de lait pour la femme allaitante.

## Cumin et cuisine :

On trouve le cumin dans le garam massala, un mélange indien d'épices dans lequel on retrouve aussi la cardamome, le coriandre, la cannelle, le laurier, du poivre noir, des clous de girofle et du macis.

## Recettes Ramadhan

### M'deshesha (cuisine jordanienne)

#### Ingrédients :

- 300 g de purée de tomate
- 5 gousses d'ail
- 100 g de semoule de couscous
- 1 piment rouge sec
- Carvi (graines)
- Paprika
- Persil
- Huile d'olive

#### Préparation :

Mettre la tomate dans une casserole avec 4 c. d'huile et porter doucement à ébullition. Ajouter le piment, l'ail épluché, le carvi, le paprika et une pincée de sel, une cuiller de coriandre et laisser cuire à petit feu pendant une quinzaine de min. Mouiller avec un demi-litre d'eau, et à ébullition, joindre la semoule de couscous. Laisser cuire encore 5 min. Saupoudrer de coriandre broyée et de persil



### Tajine de poulet aux figues

#### Ingrédients :

- 4 blanches de poulet sans graisse
- 2 aubergines
- 12 figues séchées
- 2 poivrons verts
- 2 oignons
- 1 cube de bouillon de légumes
- 1 litre d'eau
- 1 c. à café d'huile d'olive
- Sel, poivre

#### Préparation :

Faire revenir l'oignon émincé avec le poulet coupé en gros morceaux dans l'huile jusqu'à ce qu'il soit doré. Saler légèrement, poivrer et réserver. Couper les aubergines en dèss d'environs 2 cm de côté et les poivrons en lamelles, et les faire dorer à leur tour quelques minutes dans de l'huile également. Réincorporer le poulet et les oignons puis couvrir avec le bouillon de légumes (cube et le litre d'eau). Ajouter laisser cuire à couvert et à feu doux une petite heure. Ajouter les figues et continuer la cuisson encore 30 minutes à feux doux.



### Gâteau au fromage et biscuits

#### La pâte :

- 180 g de biscuits
- 4 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe de cassonade

#### Garniture :

- 250 g de fromage à la crème ramollie
- 300 ml de lait condensé sucré
- 75 ml de jus de citron
- 1 c. à café de sucre vanillé
- Des dés de pêches pour la décoration

#### Préparation :

Dans un récipient, fouetter le fromage et la crème jusqu'à consistance mousseuse, ajouter le lait condensé sucré, le jus de citron et le sucre vanillé et continuer à fouetter. Réduire les biscuits en poudre. Faire fondre le beurre dans une casserole à fond épais, ajouter les biscuits en poudre et remuer avec une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Tasser la pâte dans le fond d'un moule démontable rond.

Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce que la pâte soit dorée, la laisser refroidir. Verser la crème dans le moule, laisser durcir au réfrigérateur de 3 à 4 heures, démouler le gâteau, le décorer avec les dés de pêches.



### Smoothie abricot-fraise

#### Pour 1 verre :

- 1 orange
- 3 abricots
- 10 fraises
- Sucre (facultatif)

#### Préparation :

Laver les abricots, les couper en deux pour enlever le noyau puis les mettre dans le blender. Laver les fraises puis les mettre dans le blender. Presser l'orange puis mettre le jus dans le blender. Mixer le tout pendant une trentaine de secondes en mode puissance maximale. Ajouter du sucre si besoin et remixer quelques secondes.



### Pain maison

#### Ingrédients :

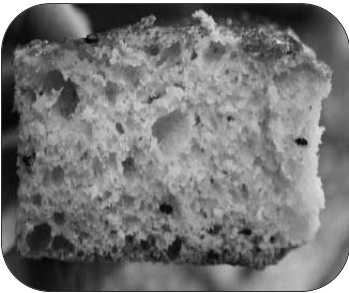
- 500 g de semoule fine
- 500 g de farine
- 30 g de levure de boulanger
- 1 demi-verre de s'men ou de beurre
- 1 demi-verre d'huile
- 1 c. à soupe de grain d'anis noir
- 1 c. à soupe de sel
- 1 jaune d'œuf

#### Préparation :

Dans une djefna, mélanger la semouline, la farine, le beurre, l'huile, le sel et la moitié de grain d'anis noir (sanoudj). Ajouter la levure diluée dans de l'eau tiède. Mélanger et pétrir pendant 20 minutes, jusqu'à l'obtention d'une pâte légère et non collante. Partager la pâte en deux parties et former deux pains ronds de 1 cm d'épaisseur. Couvrir d'un torchon et laisser lever dans un endroit chaud (entre 24° et 26° C) et à l'abri des courants d'air. Ensuite, badigeonner la surface du pain avec le jaune d'œuf. Saupoudrer de la deuxième moitié de grain d'anis noir (sanoudj) et faire cuire au four pendant 1 heure

#### Remarque :

On peut ajouter à la pâte une c. à café de grains d'anis pour rehausser le goût.



### Boulettes de fromage (cuisine libanaise)

#### Ingrédients :

- 225 g de fromage
- 1 demi-c. à café de cumin
- 1/4 de c. à café de poivre de Cayenne
- 175 g de feta
- Des feuilles de menthe
- 4 c. à soupe d'huile d'olive

#### Préparation :

Il suffit tout simplement de réunir les fromages en les malaxant à la main, le cumin et le poivre dans un saladier. Prélever un peu de la préparation pour en faire une boulette (grosceur selon convenance mais pas trop gros). Emincer les feuilles de menthe (au hachoir c'est plus rapide) et rouler les boulettes dans les feuilles émincées. Les laisser durcir 1 heure au réfrigérateur. Pour servir, les disposer sur un plat et, si on le souhaite, les arroser d'huile d'olive.



### Kalb ellouz

#### Pour la pâte :

- 1 kg de semoule grosse
- 700 g de sucre semoule
- 1 verre de s'men
- 1 verre d'eau de fleur d'oranger

#### Pour la farce :

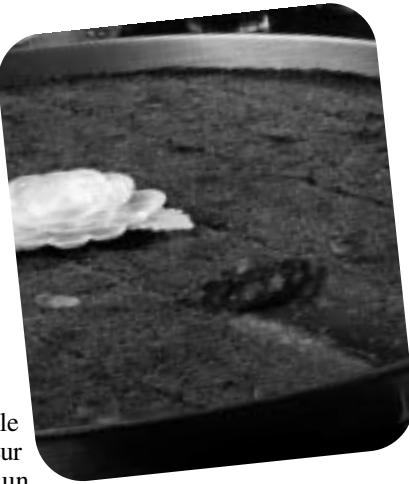
- 300 g d'amandes moulues
- 100 g de sucre semoule
- 1 pincée de cannelle
- 1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger

#### Pour le sirop :

- 1 litre d'eau
- 500 g de sucre semoule
- 1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger
- 1 citron

#### Préparation :

- Mélanger la semoule tamisée avec le sucre et le s'men. Arroser d'eau de fleur d'oranger et sabler pour avoir un mélange homogène.
- Couvrir à l'aide de film plastique et laisser reposer jusqu'au lendemain.
- Mélanger les amandes moulues, le sucre, la cannelle et l'eau de fleur d'oranger.
- Dans une casserole, mélanger l'eau et le sucre semoule. Laisser cuire à feu moyen jusqu'à ce qu'il épaississe un peu.
- Retirer du feu et ajouter l'eau de fleur d'oranger et le citron coupé en tranches.
- Etaler la moitié de la pâte sur un plateau en cuivre huilé. Garnir la surface avec la farce d'amandes et couvrir du reste de la pâte.
- Egaliser la surface et tracer au couteau des rectangles réguliers. Piquer chaque carré d'une amande émondée. Faire cuire dans un four chaud (entre 280° et 300°).
- Lorsque le gâteau commence à avoir une teinte dorée, badigeonner de s'men et enfourmer de nouveau. Lorsque la couleur s'accroît sortir du four et arroser avec la moitié du sirop. Laisser absorber et arroser avec le reste du sirop.



# Paroles des ancêtres pieux concernant les péchés et le repentir

*Ibn Abbâs a dit : "Il faut dire que les mauvaises œuvres laissent une tache noire sur le visage, une obscurité dans le cœur, un manque de dynamisme, un manque de subsistance et une haine dans les cœurs".*

**A**l-Fudhayl ibn 'Iyadh a dit : "Autant le péché est négligeable pour toi autant il est considérable pour Allah et vice versa". L'Imam Ahmad rapporte avoir entendu Bilâl ibn Sa'îd dire : "Ne dis pas que tel péché est négligeable, mais dis que celui à qui on désobéit est Très Grand".

Yahya ibn Mu'adh ar-Razî a dit : "Je m'étonne quand j'entends quelqu'un dire dans sa supplication : "Seigneur ne réjouis pas mes ennemis à mes dépens, alors que lui-même il les réjouit tous à ses dépens". On lui dit alors : "Mais comment ?". "Parce que" répondit-il, "il désobéit à Allah et donc réjouira, le Jour de la Résurrection, tous ses ennemis à ses dépens".

L'un des vertueux a dit : "Allah a créé les anges en leur donnant la faculté de raisonner mais non celle de désirer, les bêtes en leur donnant la faculté de désirer, mais non celle de raisonner, les fils d'Adam en leur donnant les deux à la fois. Ainsi, celui parmi eux dont la raison l'emporte sur le désir devient supérieur aux anges alors que celui dont le désir l'emporte sur la raison devient pire que les bêtes féroces".

Ibn al-Qayyim a dit que les péchés nuisent aux corps et que le dommage qu'ils causent au cœur équivaut à celui que font les poisons aux corps selon les différents degrés. Est-ce que ce dommage est seulement dans ce monde sinon comment se fait-il que nos parents (Adam et Eve) furent expulsés du Paradis qui est la demeure du plaisir, du bonheur, de la joie et des délices pour être refoulés dans la demeure des douleurs, des chagrins et des malheurs ? Qu'est ce qui a fait sortir Satan du royaume des cieux pour être expulsé, maudit, déformé de l'extérieur comme de l'intérieur de sorte que son image soit la plus laide et que son intérieur soit encore plus laid que son apparence. Allah lui a changé son statut de rapproché par celui d'éloigné, la beauté par la laideur, le Paradis par l'Enfer, la foi par le kufr (l'incroyance).

Hasan al-Basrî a dit que si l'âme qui est de nature portée vers le mal, refuse de t'obéir quand tu veux faire de bonnes œuvres tu dois toi aussi refuser de lui obéir quand elle t'incite à la désobéissance. Rien ne mérite mieux d'être retenu que l'âme incitatrice, rien ne mérite mieux d'être restreint que ta langue et rien ne mérite mieux d'être rejeté que tes caprices. En fait, même l'animal sauvage n'a pas plus besoin de bride pour le tenir et le retenir que ta propre âme !

Comment atteindre le salut

La sécurité absolue n'est garantie que pour celui qui est exempt d' :

1. un chirk contraire à l'unicité



d'Allah

2. une hérésie qui n'a rien à voir avec la Sunna
3. un désir qui pousse à agir contrairement à l'ordre d'Allah
4. un oubli qui empêche de se rappeler d'Allah
5. un caprice qui va à l'encontre de l'impartialité.

La sincérité dans les actes d'adoration couvre tout cela et en est le remède efficace, mais l'invocation d'Allah est plus bénéfique. Elle est l'ennemie des fléaux de tout genre qu'elle combat, traite, prévient, juggle ou, quand ils interviennent, en diminue l'intensité. Rappelons que la perpétration des péchés est l'un des fléaux les plus dévastateur. Par rapport au fléau l'invocation est :

1. soit plus forte que le fléau et, dans ce cas, elle le juggle
2. soit plus faible que le fléau et, dans ce cas, ce dernier l'emporte et alors l'individu est touché, mais l'invocation réussit quand même à en atténuer ses effets
3. soit les deux s'opposent l'un à l'autre et chacun empêche l'autre d'agir. Ne dit-on pas que "celui qui n'invoque pas Allah s'expose à sa colère".

## Caractéristiques du pénitent

Le pénitent a le cœur brisé, les larmes abondantes et la conscience en état d'alerte. Quoique toujours inquiet, il est honnête, a l'esprit vif, le cœur en ébullition et la conscience éveillée. Il est sans vanité et sans orgueil, il est plutôt vacillant entre l'espoir et la peur. Dans sa conscience il y a une certaine angoisse, sur son visage apparaît la tristesse et dans ses larmes se cachent des secrets.

Hésitant entre se soumettre et se démettre, le repentir a déjà éprouvé l'amertume de l'éloignement d'Allah et désormais il savoure le bonheur de s'approcher de Lui. De chaque événement il tire ses propres conclusions lui qui découvre la douceur de l'obéissance, la beauté du culte, le goût de la foi et le plaisir de la soumission. Avec ses larmes, il écrit des histoires dont les vers sont composés de gémissements et avec ses pleurs il rédige des discours. Son corps est aminci par le jeûne et ses pieds sont fatigués en raison de la position debout qu'il adopte, de façon constante, afin de s'acquitter de la prière, lui qui a juré de ne plus dormir, de se dépenser corps et âme en adoration et de se repentir sincèrement à Allah. La soumission est devenue sa nature et le chagrin sa caractéristique. Il se reproche tout caprice de sa part ce qui le rend digne d'éloge parce qu'il est revenu à Allah.

Quand il étend son lit pour se coucher dessus, il se met à se tourner de façon agitée, ensuite il se lève, plie son lit et se met à prier jusqu'à l'aube en disant que le souvenir de l'Enfer lui fait perdre le goût du sommeil.

Abd Allah ibn Masoud décrit le croyant en ces termes : "Le croyant voit ses péchés comme une montagne au pied de laquelle il est assis et dont il craint l'effondrement ; mais l'hypocrite, lui, voit ses péchés comme une mouche posée sur son nez et il croit qu'un geste de sa main suffit pour l'écarter." Rapporté par Boukhari et Mouslim

Avant de rendre le dernier souffle de la vie, l'Imam Boukhari dit à un de ses amis : "Considère le temps qui

te reste à vivre comme étant inestimable et veille à ce que tu le passe à prier ; de peur que la mort ne te frappe, j'ai vu bon nombre de personnes bien portantes expirer brusquement."

L'Imam Ahmad Ibn Hanbal a dit :

"Les tombes des gens de la Sunnah parmi ceux d'entre eux qui ont commis les grands péchés sont comme des jardins. Et les tombes des gens de la Bid'ah parmi ceux d'entre eux qui sont les pieux abstinents sont caveineuses et creuses. Les pécheurs parmi les Ahlous-Sunnah wal-Djamâ'a sont les alliés d'Allah, et les pieux abstinents parmi les Ahloul-Bid'a sont les ennemis d'Allah."

Soufyan ath-Thawrî [m.161H] a dit :

"L'innovation est plus aimée d'Iblis que le péché, car on se repent du péché, mais on ne se repent pas de l'innovation". Rapporté par Al-Lâlika'î

Voici une anecdote d'Ibrahim ibn Edhem ibn Souleyman ibn Mansour el-Balkhi. Lui-même était surnommé Abou Izhaq. Il mourut en l'an 161 ou 162 après l'Hégire.

On raconte que quelqu'un étant venu trouver Ibrahim lui dit : "Ô Ibrahim! Je me suis fait à moi-même beaucoup de mal donne-moi un conseil. - Ecoute donc mon conseil et fais trois choses :

1. lorsque tu auras commis un péché, prive-toi de manger la nourriture que te donne le Seigneur, exalté soit-Il. - Mais je ne pourrais jamais faire cela interrompit l'autre. - Quoi donc! reprit Ibrahim, est-il juste que tu profites toujours des ressources que te fournit le Seigneur, exalté soit-Il, tandis que tu ne le sers pas et que tu ne cesses de L'offenser ?

2. Si tu es sur le point de commettre un péché, sors à l'instant même du royaume du Seigneur, exalté soit-Il. - Mais, dit cet homme, son royaume s'étend de l'Orient à l'Occident; comment en sortir? - Eh bien, restes-y donc, mais renonce au péché et ne sois plus rebelle.

3. Quand tu vas pêcher, mets-toi dans un lieu où le Seigneur, exalté soit-Il ne te voie pas. - Mais on ne peut Lui cacher un seul de ses actes. - Eh bien alors, dit Ibrahim, est-il acceptable que tu vives de la nourriture qu'Il te dispense, que tu habites dans Son royaume et que tu commettes sous Ses yeux de mauvaises actions ? ...

"Ô Seigneur, aide-nous à nous souvenir de Toi, à Te remercier et à parfaire notre adoration".

CONCERT DU GROUPE TINARIWEN À ALGER

# Immersion dans l'univers de l'Assouf

*Les amateurs du son assouf (nostalgie) avaient rendez-vous, dans la nuit de vendredi à samedi, avec le groupe malien initiateur de ce courant musical, Tinariwen qui a fait immerger le public algérois dans l'univers des Touareg.*

Organisé par l'opérateur privé *Broshing events*, ce concert-événement, tant pour le public que pour le groupe, a rassemblé près de cinq mille spectateurs au théâtre de verdure du complexe culturel Laâdi-Flici. Depuis l'entrée sur scène des cinq premiers membres du groupe, le public n'a eu de cesse de chanter et danser sur le rythme du blues du désert, habillés pour certains de tenues traditionnelles du grand Sud, dépassant très vite le handicap de la langue tamasheq, incomprise à Alger. Après trois morceaux rythmés au jambé du percussionniste Said Ag Ayad pour seul section rythmique, Ibrahim Ag Alhabib, chanteur et guitariste emblématique du groupe, est monté sur scène provoquant une longue ovation du public. Souvent absent lors des concerts du groupe depuis plus d'une année vu la situation au Mali, Ibrahim Ag Alhabib a tenu à être présent à Alger pour ce public "réac-

tif avec qui il entretient une relation basée sur un feeling particulier". Dans une ambiance chaleureuse, le groupe et son public ont entonné des titres qui ont fait le succès mondial de Tinariwen comme *Amassakoul N'ténééré* (voyageur du désert), *Cler Achel* (j'ai passé ma journée), *Imidiwen winakalin* (amis de mon pays) ou encore *Assouf* (nostalgie). Sur scène le groupe représente à lui seul le dialogue et l'échange interculturel entre des textes et poésie en tamasheq dédiés au désert, aux Touaregs, à leur environnement et à leurs souffrances, et une mélodie particulière servie par des guitares électriques et un jeu de basse de Eyadou Ag Lech qui place le groupe à un très haut niveau international. Les rythmes traditionnels ainsi que la danse et l'habit touareg sont eux aussi très présent sur scène grâce notamment à la présence de Alhassan Ag Touhami au chant. Fondé en 1982 en Algérie, le groupe Tinariwen a réussi à imposer en trente ans un style et un courant musical à part entière, un parcours influencé par les conditions de vie des tribus touareg au Mali et qui a été couronné en 2011 par le Grammy Awards du meilleur album "musique du monde" pour l'album *Tassili*. Aujourd'hui le style assouf est un réel phénomène musical dans le Sud algérien où fleurissent de nouvelles troupes qui marchent sur les pas des bluesmen touareg, une grande source de fierté pour Ibrahim Ag Alhabib qui a confié "voir toute sa carrière, son engagement et son



œuvre à travers ces jeunes qui se retrouvent tous autour de sa musique". Grâce à sa musique, Ibrahim Ag Alhabib, souhaite "continuer à diffuser des messages d'espoir vu la situation sécuritaire et humanitaire qui marque le Mali depuis plus d'un an, comme il l'avait déjà fait après la résolution de la précédente crise" vingt ans plus tôt. Ce chanteur engagé a confié son "apaisement et sa confiance" quant à l'évo-

lution actuelle de la situation au Mali, tout en exprimant ses vœux de paix qu'il compte continuer à diffuser à travers le monde par le biais de sa musique et la culture touareg qui ne nécessite "que des puits d'eaux et de guitares pour durer".

APS

8<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA MUSIQUE CITADINE À ANNABA

## Abdelkader Chaou et Hamidou donnent le ton

Un concert chaâbi animé par les artistes Abdelkader Chaou et Hamidou a ouvert, jeudi soir au théâtre régional d'Annaba, la 8<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson et de la musique citadines. Très nombreux, le public annabi, visiblement ravi par la qualité du plateau proposé pour cette première soirée, s'est régalé de plusieurs chansons puisées du patrimoine national authentique, les deux artistes gratifiant l'assistance de madih religieux et de plusieurs de leurs tubes réclamés par le public. *Youm el djemaâ khardjou ryam* et *El Hadhra*, de Chaou, ont fait vibrer l'applaudimètre avant que l'auteur de *Djah rabbi ya djirani* n'aille d'un savoureux medley de ses plus belles chansons, imité un peu plus tard par Hamidou dont la voix

chaude et tout en vibratos conduisit plus d'un à s'essayer à quelques pas de danse dans la salle. En plus de la musique, le public présent, où l'on pouvait apercevoir de nombreuses familles, a eu droit à quelques moments de rire avec Tahar Safir, ajoutant à l'ambiance de joie qui a régné, tout au long de la soirée, dans la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi. Une chorégraphie présentée par l'atelier de danse classique de la maison de la culture de Annaba avait auparavant mis le public en appétit, dès le lever de rideau sur cette 8<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson et de la musique citadines. La manifestation, placée sous le slogan "Authenticité et création", donnera lieu à neuf soirées, animées par 17 artistes et 10 formations musicales venues de plusieurs

régions du pays pour gratifier le public annabi de concerts de musique andalouse et chaâbi. En plus du public qui s'est déplacé au théâtre régional pour assister à la soirée d'ouverture de ce festival organisé avec le concours du palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf, d'autres férus de malouf, particulièrement nombreux dans l'antique Hippone, se sont rendus au théâtre de plein air de la ville qui a abrité, en parallèle, le festival local du malouf Hassan El-Annabi. La première soirée de cette manifestation de trois jours, initiée par le comité des fêtes de la ville, a été confiée aux artistes Yacine Achouri, Allaoua Boughenza et Ali Ghouchal.

APS

PATRIMOINE LYRIQUE DU DIWAN

## Les troupes émerveillent le public mostaganémois

Les troupes Ouled Touat et Dar Dhmana de mostaganem et El Diwane d'Oran ont émerveillé jeudi soir le public mostaganémois par des chansons du patrimoine lyrique du Diwan. Le public nombreux présent, dont les jeunes et les familles, a apprécié, dans un silence religieux, les chansons lors de cette soirée qui a duré plus de deux heures. Visiblement satisfaites de l'organisation de telles soirées qui permettent aux

familles et jeunes de se ressourcer et se divertir, les personnes présentes ont souhaité voir ce genre de manifestations se prolonger jusqu'à la fin du mois sacré. La soirée de vendredi verra la montée sur scène des troupes Ahl el Diwane de Béchar, Nadjm el-Diwane de Sidi Bel-Abbès, et Ahl El Diwane de Mostaganem. Un programme riche et diversifié pour les veillées de ramadhan a été tracé par la direction de la culture, comprenant l'or-

ganisation, au niveau de la maison de la culture et le théâtre de verdure, de soirées artistiques, Aïssaoua, andalous et chaâbi. D'autres soirées dédiées au chant religieux El Inchad seront aussi organisées en plus de projections théâtrales et cinématographiques sur les plages de la wilaya.

APS

FESTIVAL DE LA MUSIQUE  
GHARNATIE À OUJDA

### L'association algérienne Ryad El-Andalous au programme

L'association algérienne de musique andalouse Ryad El Andalous de Tlemcen participe à la 22<sup>e</sup> édition du festival de la musique gharnatie de Oujda (est du Maroc) placée sous le signe "Musique gharnatie : art ancestral et création authentique", ont annoncé les organisateurs. Outre l'association algérienne, cette manifestation culturelle, organisée de jeudi à dimanche, verra la participation de quelque 13 associations locales de musique gharnatie et de groupes de musique andalouse de Fès (Maroc) et de flamenco (Espagne). Le festival s'inscrit dans le cadre de la promotion du patrimoine culturel et de l'art musical ghar-nati, et de la sensibilisation à sa valeur immatérielle et se veut un espace d'échange et de dialogue entre les artistes, ont indiqué les organisateurs. Le programme prévoit également une conférence sur les liens entre la poésie et la musique, des expositions, des activités associatives et un atelier de fabrication d'instruments de musique.

APS

AXA ASSURANCES ALGERIE VIE SPA  
LOT 05 RN 41 CHERAGA ALGER  
Identification : 001116100527536

| BILAN (ACTIF)                                   |      |                  |               |                  |                  |
|-------------------------------------------------|------|------------------|---------------|------------------|------------------|
| LIBELLE                                         | NOTE | BRUT             | AMO/PROV      | NET              | NET N-1          |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                      |      |                  |               |                  |                  |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>            |      | 165 665 409,76   | 31 760 969,78 | 133 904 439,98   | 0,00             |
| <b>Immobilisations corporelles</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Autres immobilisations corporelles              |      | 9 335 764,14     | 955 672,50    | 8 380 091,64     | 0,00             |
| <b>Immobilisations financières</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Autres titres immobilisés                       |      | 357 451 928,36   | 0,00          | 357 451 928,36   | 0,00             |
| Prêts et autres actifs financiers non courants  |      | 1 295 833,33     | 0,00          | 1 295 833,33     | 0,00             |
| TOTAL ACTIF NON COURANT                         |      | 533 748 935,59   | 32 716 642,28 | 501 032 293,31   | 0,00             |
| <b>ACTIF COURANT</b>                            |      |                  |               |                  |                  |
| <b>Provisions techniques d'assurance</b>        |      |                  |               |                  |                  |
| Part de réassurance cédée                       |      | 25 236 519,00    |               | 25 236 519,00    | 0,00             |
| <b>Créances et emplois assimilés</b>            |      |                  |               |                  |                  |
| Cessionnaires et cédants débiteurs              |      | 5 930 125,00     | 0,00          | 5 930 125,00     | 0,00             |
| Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs |      | 70 029 547,46    | 0,00          | 70 029 547,46    | 0,00             |
| Autres débiteurs                                |      | 89 502 716,91    | 0,00          | 89 502 716,91    | 2 500 000,00     |
| Impôts et assimilés                             |      | 31 287 130,84    |               | 31 287 130,84    | 895 203,00       |
| Autres créances et emplois assimilés            |      | 1 437 116,50     |               | 1 437 116,50     | 0,00             |
| <b>Disponibilités et assimilés</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Placements et autres actifs financiers courants |      | 43 978 488,29    | 0,00          | 43 978 488,29    | 0,00             |
| Trésorerie                                      |      | 388 872 756,75   | 0,00          | 388 872 756,75   | 1 000 000 000,00 |
| TOTAL ACTIF COURANT                             |      | 656 274 400,75   | 0,00          | 656 274 400,75   | 1 003 395 203,00 |
| TOTAL GENERAL ACTIF                             |      | 1 190 023 336,34 | 32 716 642,28 | 1 157 306 694,06 | 1 003 395 203,00 |

AXA ASSURANCES ALGERIE VIE SPA  
LOT 05 RN 41 CHERAGA ALGER  
Identification : 001116100527536

| COMPTE DE RESULTAT /NATURE                                    |      |                     |                             |                     |                       |
|---------------------------------------------------------------|------|---------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------|
| LIBELLE                                                       | NOTE | Opérations Brutes N | Cessions et Retrocessions N | Opérations Nettes N | Opérations Nettes N-1 |
| Primes émises sur opérations directes                         |      | 250 992 145,71      | -44 812 066,00              | 206 180 079,71      | 0,00                  |
| Primes émises reportées                                       |      | -61 656 010,00      | 13 932 565,00               | -47 723 445,00      | 0,00                  |
| I-Primes acquises à l'exercice                                |      | 189 336 135,71      | -30 879 501,00              | 158 456 634,71      | 0,00                  |
| Prestations sur opérations directes                           |      | -86 218 974,28      | 16 449 178,00               | -69 769 796,28      | 0,00                  |
| II-Prestations de l'exercice                                  |      | -86 218 974,28      | 16 449 178,00               | -69 769 796,28      | 0,00                  |
| Commissions reçues en réassurance                             |      | 0,00                | 3 606 318,00                | 3 606 318,00        | 0,00                  |
| III-Commissions de réassurance                                |      | 0,00                | 3 606 318,00                | 3 606 318,00        | 0,00                  |
| IV-Subventions d'exploitation d'assurance                     |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| V-MARGE D'ASSURANCE NETTE                                     |      | 103 117 161,43      | -10 824 005,00              | 92 293 156,43       | 0,00                  |
| Services extérieurs et autres consommations                   |      | -128 474 406,14     | 0,00                        | -128 474 406,14     | -5 798 900,00         |
| Charges de personnel                                          |      | -52 553 253,98      | 0,00                        | -52 553 253,98      | 0,00                  |
| Impôts, taxes et versements assimilés                         |      | -6 526 757,25       | 0,00                        | -6 526 757,25       | -662 700,00           |
| Autres produits opérationnels                                 |      | 85 330,24           | 0,00                        | 85 330,24           | 0,00                  |
| Autres charges opérationnelles                                |      | -2 037 033,82       | 0,00                        | -2 037 033,82       | 0,00                  |
| Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs |      | -38 220 198,28      | 0,00                        | -38 220 198,28      | 0,00                  |
| V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL                            |      | -227 726 319,23     | 0,00                        | -227 726 319,23     | -6 461 600,00         |
| Produits financiers                                           |      | 18 714,66           | 0,00                        | 18 714,66           | 0,00                  |
| Charges financières                                           |      | -117 037,34         | 0,00                        | -117 037,34         | 0,00                  |
| VI-RESULTAT FINANCIER                                         |      | -98 322,68          | 0,00                        | -98 322,68          | 0,00                  |
| VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)                   |      | -227 824 641,91     | 0,00                        | -227 824 641,91     | -6 461 600,00         |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires                     |      | -5 000,00           | 0,00                        | -5 000,00           | 0,00                  |
| TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES                   |      | 189 440 180,61      | -27 273 183,00              | 162 166 997,61      | 0,00                  |
| TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES                    |      | -314 147 661,09     | 16 449 178,00               | -297 698 483,09     | -6 461 600,00         |
| VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES                    |      | -124 707 480,48     | -10 824 005,00              | -135 531 485,48     | -6 461 600,00         |
| IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE                                    |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE                                  |      | -124 712 480,48     | -10 824 005,00              | -135 536 485,48     | -6 461 600,00         |

Midi Libre N° 1932 | Lundi 22 juillet 2013 - 313/13

AXA ASSURANCES ALGERIE DOMMAGE SPA  
01 rue Mahasri Ammar Hydra / ALGER  
N° D'IDENTIFICATION: 001116100517222

| BILAN (ACTIF)                                   |      |                  |               |                  |                  |
|-------------------------------------------------|------|------------------|---------------|------------------|------------------|
| LIBELLE                                         | NOTE | BRUT             | AMO/PROV      | NET              | NET N-1          |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                      |      |                  |               |                  |                  |
| Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>            |      | 343 999 966,34   | 68 799 993,31 | 275 199 973,03   | 0,00             |
| <b>Immobilisations corporelles</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Terrains                                        |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Bâtiments                                       |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Immeubles de Placement                          |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Autres immobilisations corporelles              |      | 53 806 568,86    | 6 985 618,13  | 46 820 950,73    | 1 961 076,39     |
| Immobilisations en concession                   |      | 54 723 224,66    | 5 056 247,81  | 49 666 976,85    | 0,00             |
| <b>Immobilisations encours</b>                  |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| <b>Immobilisations financières</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Titres mis en équivalence                       |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Autres participations et créances rattachées    |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Autres titres immobilisés                       |      | 702 592 729,22   | 0,00          | 702 592 729,22   | 0,00             |
| Prêts et autres actifs financiers non courants  |      | 1 227 312,50     | 0,00          | 1 227 312,50     | 0,00             |
| Impôts différés actif                           |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants     |      | 0,00             | 0,00          | 0,00             | 0,00             |
| TOTAL ACTIF NON COURANT                         |      | 1 156 349 801,58 | 80 841 859,25 | 1 075 507 942,33 | 1 961 076,39     |
| <b>ACTIF COURANT</b>                            |      |                  |               |                  |                  |
| <b>Provisions techniques d'assurance</b>        |      |                  |               |                  |                  |
| Part de la coassurance cédée                    |      | 0,00             |               | 0,00             | 0,00             |
| Part de réassurance cédée                       |      | 103 265 088,53   |               | 103 265 088,53   | 0,00             |
| <b>Créances et emplois assimilés</b>            |      |                  |               |                  |                  |
| Cessionnaires et cédants débiteurs              |      | 4 044 388,78     | 0,00          | 4 044 388,78     | 0,00             |
| Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs |      | 53 279 191,66    | 0,00          | 53 279 191,66    | 1 924 124,76     |
| Autres débiteurs                                |      | 86 667 495,49    | 0,00          | 86 667 495,49    | 28 955 610,00    |
| Impôts et assimilés                             |      | 85 298 802,71    |               | 85 298 802,71    | 2 676 690,19     |
| Autres créances et emplois assimilés            |      | 4 760 570,63     |               | 4 760 570,63     | 0,00             |
| <b>Disponibilités et assimilés</b>              |      |                  |               |                  |                  |
| Placements et autres actifs financiers courants |      | 74 963 772,24    | 0,00          | 74 963 772,24    | 0,00             |
| Trésorerie                                      |      | 760 502 499,74   | 0,00          | 760 502 499,74   | 1 957 969 619,50 |
| TOTAL ACTIF COURANT                             |      | 1 172 781 809,78 | 0,00          | 1 172 781 809,78 | 1 991 526 044,45 |
| TOTAL GENERAL ACTIF                             |      | 2 329 131 611,36 | 80 841 859,25 | 2 248 289 752,11 | 1 993 487 120,84 |

AXA ASSURANCES ALGERIE DOMMAGE SPA  
01 rue Mahasri Ammar Hydra / ALGER  
N° D'IDENTIFICATION: 001116100517222

| COMPTE DE RESULTAT /NATURE                                    |      |                     |                             |                     |                       |
|---------------------------------------------------------------|------|---------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------|
| LIBELLE                                                       | NOTE | Opérations Brutes N | Cessions et Retrocessions N | Opérations Nettes N | Opérations Nettes N-1 |
| Primes émises sur opérations directes                         |      | 377 214 112,05      | -242 729 670,80             | 134 484 441,25      | 1 970 868,33          |
| Primes Acceptées                                              |      | 4 794 573,47        | 0,00                        | 4 794 573,47        | 0,00                  |
| Primes émises reportées                                       |      | -207 183 907,00     | 97 942 266,53               | -109 241 640,47     | -1 943 713,18         |
| Primes acceptées reportées                                    |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| I-Primes acquises à l'exercice                                |      | 174 824 778,52      | -144 787 404,27             | 30 037 374,25       | 27 155,15             |
| Prestations sur opérations directes                           |      | -26 856 960,69      | 5 322 822,00                | -21 534 138,69      | 0,00                  |
| Prestations sur acceptations                                  |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| II-Prestations de l'exercice                                  |      | -26 856 960,69      | 5 322 822,00                | -21 534 138,69      | 0,00                  |
| Commissions reçues en réassurance                             |      | 0,00                | 23 254 557,54               | 23 254 557,54       | 0,00                  |
| Commissions versées en réassurance                            |      | 0,00                | -858 914,69                 | -858 914,69         | 0,00                  |
| III-Commissions de réassurance                                |      | 0,00                | 22 295 642,85               | 22 295 642,85       | 0,00                  |
| IV-Subventions d'exploitation d'assurance                     |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| V-MARGE D'ASSURANCE NETTE                                     |      |                     |                             |                     |                       |
| Services extérieurs et autres consommations                   |      | -227 690 846,58     | 0,00                        | -227 690 846,58     | -21 782 386,79        |
| Charges de personnel                                          |      | -232 284 729,80     | 0,00                        | -232 284 729,80     | -9 798 990,50         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                         |      | -13 618 039,40      | 0,00                        | -13 618 039,40      | -666 582,08           |
| Production immobilisée                                        |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| Autres produits opérationnels                                 |      | 28 575 237,87       | 0,00                        | 28 575 237,87       | 55 000,85             |
| Autres charges opérationnelles                                |      | -1 558 407,70       | 0,00                        | -1 558 407,70       | -0,00                 |
| Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs |      | -84 969 595,57      | 0,00                        | -84 969 595,57      | -28 805,68            |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions                    |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL                            |      | -531 546 381,18     | 0,00                        | -531 546 381,18     | -32 221 764,22        |
| Produits financiers                                           |      | 33 419,04           | 0,00                        | 33 419,04           | 0,00                  |
| Charges financières                                           |      | -151 499,63         | 0,00                        | -151 499,61         | -3 470,00             |
| VI-RESULTAT FINANCIER                                         |      | -118 080,57         | 0,00                        | -118 080,57         | -3 470,00             |
| VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)                   |      | -531 664 461,75     | 0,00                        | -531 664 461,75     | -32 225 234,22        |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires                     |      | -5 000,00           | 0,00                        | -5 000,00           | 0,00                  |
| Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires         |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES                   |      | 203 433 435,43      | -122 491 761,42             | 80 941 674,01       | 82 156,00             |
| TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES                    |      | -587 130 079,35     | 5 322 822,00                | -581 807 257,35     | -32 280 235,07        |
| VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES                    |      | -383 696 643,92     | -117 168 939,42             | -500 865 583,34     | -32 198 079,07        |
| Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)              |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)               |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE                                    |      | 0,00                | 0,00                        | 0,00                | 0,00                  |
| X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE                                  |      | -383 701 643,92     | -117 168 939,42             | -500 870 583,34     | -32 198 079,07        |

Midi Libre N° 1932 | Lundi 22 juillet 2013 - 314/13

AXA ASSURANCES ALGERIE VIE SPA  
LOT 05 RN 41 CHERAGA ALGER  
Identification : 001116100527536

| BILAN (PASSIF)                             |      |                  |                  |
|--------------------------------------------|------|------------------|------------------|
| LIBELLE                                    | NOTE | N                | N-1              |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                    |      |                  |                  |
| Capital émis                               |      | 1 000 000 000,00 | 1 000 000 000,00 |
| Résultat net - Résultat net du groupe (1)  |      | -135 536 485,48  | -6 461 600,00    |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau |      | -6 461 600,00    | 0,00             |
| TOTAL I                                    |      | 858 001 914,52   | 993 538 400,00   |
| <b>PASSIFS NON-COURANTS</b>                |      |                  |                  |
| Provisions réglementées                    |      | 5 503 556,00     | 0,00             |
| TOTAL II                                   |      | 5 503 556,00     | 0,00             |
| <b>PASSIFS COURANTS:</b>                   |      |                  |                  |
| Fonds ou valeurs reçus des réassureurs     |      | 25 236 519,00    | 0,00             |
| Provisions techniques d'assurance          |      |                  |                  |
| - Opérations directes                      |      | 121 054 430,12   | 0,00             |
| <b>Dettes et comptes rattachés</b>         |      |                  |                  |
| - Cessionnaires et Cédants créditeurs      |      | 5 017 989,00     | 0,00             |
| Impôts Crédit                              |      | 1 545 374,65     | 0,00             |
| Autres dettes                              |      | 140 946 910,76   | 9 856 803,00     |
| TOTAL III                                  |      | 293 801 223,53   | 9 856 803,00     |
| TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)            |      | 1 157 306 694,06 | 1 003 395 203,00 |

HANDBALL- MONDIAL-2013 DES U-21

# Le miracle n'a pas eu lieu pour les Verts

*La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans a essuyé sa 5e défaite de suite au 19e Championnat du monde de la catégorie qui se déroule en Bosnie-Herzégovine, face à son homologue néerlandaise sur le score de 30 à 24.*

PAR MOURAD SALHI

Pour sa cinquième sortie de la phase des poules, les joueurs du duo Hiouani-Tchakrabi n'ont pas pu créer la surprise face à leurs homologues néerlandais pour le compte de la cinquième et dernière journée de ce tour. Les Algériens, qui étaient déjà éliminés avant même cette journée, après leur quatrième défaite de la compétition, jeudi contre les Qataris (30-23), terminent cette joute internationale à la dernière place. La sélection algérienne rate ainsi son objectif principal fixé par la Fédération algérienne de handball, à savoir la qualification au deuxième tour. Le sept algérien occupe toujours la dernière place du groupe B avec un zéro pointé. L'Allemagne, tenante du titre, et la Croatie sont en tête avec 8 points.

La sélection algérienne a été battue par son homologue qatarie sur le score de 30-23. Cette 4e défaite de rang dans la compétition pour les joueurs du duo Hiouani-Tchakrabi est synonyme d'élimination dès le premier tour de la compétition. Les Verts, à cause, notamment, d'une défense fragile qui encaisse plus d'une soixantaine de buts, la plus mauvaise défense de la compétition, met fin à son aventure mondiale avec une cinquième défaite. Les équipiers de Daoud Hichem ont souffert le martyre lors de cette édition qui n'est pas d'un niveau très relevé. La



mission des joueurs de Sofiane Hiouani, qui assure l'intérim au moment où la Fédération algérienne de handball (FAHB) a traversé une grave crise, a été qualifiée de facile avant le début de cette compétition, mais la réalité du terrain était tout autre. En effet, hormis l'Allemagne, double championne du monde et la Croatie, dont les juniors constituent le réservoir de l'équipe fanion, médaillée de bronze lors du Mondial-2013 en Espagne, les autres équipes de la poule B ne devaient pas constituer l'Everest à escalader pour les Algériens mais seront à prendre au sérieux.

La grave crise qu'a traversée l'instance fédérale pour la présidence avec, comme conséquence, les menaces de sanction de la Fédération internationale (IHF) qui ont pesé sur l'instance fédérale et les différentes sélections algériennes, s'est répercutée sur le rendement de cette jeune équipe. Les Verts, qui ne sont entraînés que par un staff technique intérimaire, étaient restés plus de huit mois sans aucune compétition ni activité sportive. Leur dernière compétition était le Championnat d'Afrique 2012 en août dernier, en Côte d'Ivoire.

M. S.

HANDISPORT- CHAMPIONNATS DU MONDE (IPC-2103), 1<sup>re</sup> JOURNÉE

## 3 médailles, dont 1 en or, pour l'Algérie

La première journée des Championnats du monde d'athlétisme (handisport) de Lyon en France (20-28 juillet), disputée samedi, a permis à l'Algérie de remporter trois médailles, dont une en or et deux en bronze, grâce, respectivement, à Nouioua, Kerfas et Saïfi, et une qualification de Djamil en finale du 200 m (T12). Le coup d'envoi de ces Mondiaux a été favorable surtout à Samir Nouioua (T46) qui réussit à monter sur la plus haute marche du podium dans l'épreuve du 5.000 m qu'il remporte en 15:9.92, un chrono qui constitue à la fois, un record d'Algérie et sa meilleure performance de l'année. Le sociétaire du club de l'IR Machaal Bir Mourad-Raïs, a remporté une course difficile, à la quelle il s'était bien préparé. Le podium a été complété par le Brésilien Pires Alex (15 :10.82) et l'Australien Roeger Michael (15:13.98). Joint au téléphone par l'APS, Samir Nouioua s'est dit très heureux d'avoir offert à l'Algérie sa première médaille des Mondiaux. *"Je suis heureux pour cette consécration. La course était difficile et les conditions de même, mais dieu merci, j'ai puisé au fond de mes moyens pour remporter ce à quoi je tenais*

*tellement"*, a-t-il dit, en donnant rendez-vous à ses fans en finales du 800 m et 1.500 m. La première médaille de bronze algérienne a été l'œuvre de Nacer-Eddine Kerfas qui s'est classé 3e au 5.000 m (T12), une course qu'il parcourt en 15:19.99. Le titre mondial est revenu au champion paralympique et recordman du monde, le Marocain Chentoufi El Amin en 14:32.27 (record des championnats). La médaille d'argent a été remportée, en 15:18.38, par le Tunisien Abderrahim Zhiou (champion du monde en titre). De son côté, l'athlète Nassima Saïfi s'est adjugée le bronze au concours du lancer de poids (F58), réalisant un jet de 11.18 m à son 4e essai. Jusque-là, l'Algérienne était médaillée d'or, si ce n'est le 6e essai de la Mexicaine Ortiz Angeles (11.43 m) et de la Bulgare Eneva Stela (11.40 m) qui ont relégué Saïfi au 3e rang. L'autre lanceuse algérienne engagée au concours, Safia Djelal, s'est contentée d'une 5e position avec un jet de 10.89 m.

L'autre satisfaction de la journée côté algérien est la qualification du sprinter Nasser Djamil en finale du 200 m (T12). Engagé dans la 2e série, Djamil a pris la

seconde place qualificative en 22.55, derrière le Sud-Africain Ntutu Jonathan (22.40). Le sort de sa compatriote Lynda Hamri était tout autre, aux demi-finales du 200 m (T12), puisque l'Algérienne ne disputera pas la finale de l'épreuve, s'étant contentée d'une 3e position dans sa série (2), en 27.53. Les deux billets pour la finale sont revenus à l'Ukrainienne Boturchuk Oxana (25.14) et la Slovaque Hanka Kolnikova (25.63). Au lancer du javelot, classe F33/34, Kamel Kardjena s'est contenté d'une 6e position dans un concours très relevé, ponctué par la pulvérisation de deux records du monde de classes différentes (jumelage des deux classes), et le recours à la table de cotation pour départager les vainqueurs. Kardjena a terminé le concours avec une table de cotation de 938 points, grâce à un essai comptabilisé à 22,60 m. Le titre est revenu à l'Iranien Kaedi Muhsen avec 43,41 m et une table de cotation de 1.021 et un nouveau record du monde.

Le podium a été complété par le Chinois Wang Yanzhand 39,45 m et une cotation de 1.006 pts et le Colombien Valencia Mauricio avec un jet de 38,80 m et 1.003 pts.

CR BELOUIZDAD

### Ajaccio formule une offre pour Islam Slimani

Le club français d'Ajaccio (Ligue 1 de football) aurait formulé une offre pour recruter l'attaquant international algérien Islam Slimani, croit savoir samedi la presse locale spécialisée. Privés du Roumain Adrian Mutu jusqu'à la mi-septembre, les Corses sont à la recherche de solutions offensives et auraient jeté leur dévolu sur l'attaquant de la sélection algérienne, selon le magazine France Football. Slimani, 25 ans, se serait d'ailleurs déjà entretenu au téléphone avec le nouvel entraîneur du club et ancien attaquant de la Juventus Fabrizio Ravanelli, ajoute-t-on de même source. Pisté également par le FC Nantes, nouveau promu en Ligue 1, le joueur du CR Belouizdad a émis dernièrement le vœu de conclure le plus rapidement possible son transfert. L'administrateur délégué et chargé du recrutement à Nantes, Franck Kita, a, cependant, relevé mercredi la complexité du transfert de Slimani, estimant que son club ne sait plus à quelle partie s'adresser pour négocier à cause de l'implication d'une multitude d'agents.

FOOTBALL- COUPE DE LA CAF

### L'Algérien Bounedjah qualifié pour le match face au CS Sfax

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah, qui vient de s'engager pour trois ans avec l'ES Sahel, est qualifié pour le "choc" tunisien face au CS Sfax sur le terrain de ce dernier ce dimanche (22h00, heure locale) comptant pour la première journée de la phase des poules (Groupe A) de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), indique le site officiel de l'ESS. Les dirigeants du nouveau club de Bounedjah ont engagé une course contre la montre pour parvenir à établir à temps une licence africaine à leur attaquant algérien, vu le retard accusé dans la conclusion officielle de son transfert avec l'USM El-Harrach (Ligue 1, Algérie), le désormais ex-employeur du joueur. Aussi, la direction de la formation de Sousse a dû annuler la licence de son joueur nigérian Ouwo Moussa Maazou, pour qualifier son jeune nouvel avant-centre parmi son effectif, selon la même source. Bounedjah (22 ans) s'était engagé avec l'ESS le 19 juin précédent, mais son club, l'USMH, a longtemps tergiversé avant de lui accorder son "bon de sortie". Ce n'est d'ailleurs que lors de la semaine précédente que la transaction s'est matérialisée d'une manière officielle. Le président harrachi, Mohamed Laïb, s'est rendu vendredi à Sousse pour conclure les derniers détails du transfert de son joueur qu'il avait recruté du RCG Oran (div amateur, Algérie) en 2011. Grâce à cette opération, la trésorerie du club banlieusard de la capitale va bénéficier d'une somme estimée à 300.000 euros.

### L'Algérien Ziani s'engage pour deux ans avec Al-Arabi

Le milieu offensif algérien Karim Ziani, dont le contrat avec Al-Jaish a été résilié vendredi, s'est engagé pour deux saisons avec Al-Arabi, un autre club de première division qatarie de football, a annoncé dimanche le site internet officiel de ce dernier. "C'est un renfort de choix pour Al-Arabi, car il s'agit d'un joueur pétri de qualités. Il l'a d'ailleurs démontré tout au long des deux saisons qu'il vient de passer avec Al-Jaich. J'espère qu'il apportera le plus qu'on attend de lui", a déclaré, à la même source, Ahmed Al Ammadi, le secrétaire général d'Al-Arabi à propos du joueur algérien. Ziani (31 ans) avait rejoint Al-Jaich lors de l'été 2011 en provenance de Kayserispor (Turquie) où il a été prêt pour six mois par le club allemand Wolfsburg. A Al-Arabi, dont l'équipe première est entraînée par l'ancien international allemand des années 80 Uli Stielik, il trouvera son jeune compatriote Boualem Khoukhi, ex-joueur de la JSM Chéraga (div amateur, Algérie) en place depuis 2010. Le club d'Al-Jaish a organisé vendredi une cérémonie à l'honneur de Ziani, pour services rendus à l'équipe. L'ancien meneur de jeu de la sélection algérienne a reçu pour la circonstance un trophée des mains du vice-président du club, Nasser Al Ali.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

| Date       | Titre                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Organisme              | Région |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------|
| 11-07-2013 | <b>Délégué médical (vétérinaire)</b><br>Effectuer la promotion des produits pour Consommable de cardiologie. Développer les ventes sur son secteur, La visite des clients, la présentation et la vente des produits...                                                                  | LIFE HEALTH INDUSTRY   | ALGER  |
| 11-07-2013 | <b>Ingénieur ou TS en informatique</b><br>Assurer la maintenance informatique et l'accès internet au quotidien. Administrer le réseau et veiller à la sécurité informatique de l'entreprise (confidentialité des données...                                                             | LIFE HEALTH INDUSTRY   | ALGER  |
| 11-07-2013 | <b>Technicien supérieur Médical spécialisé en instrumentation</b><br>Fournir une expertise professionnelle de l'instrumentation défectueuse, Maintenance préventive et la réparation de divers équipements...                                                                           | LIFE HEALTH INDUSTRY   | ALGER  |
| 11-07-2013 | <b>Responsables HSE</b><br>CSVM recrute un Responsable HSE pour le Management et le Pilotage du Processus de HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application                                                                                                | SARL CSVM              | ALGER  |
| 11-07-2013 | <b>Délégué(e) technico-commercial(e)</b><br>Sarl NOSOCLEAN recrute un/une Délégué(e) technico-commercial(e) maîtrisant de l'outil informatique: Word ++, Power Point++, excel++ pour assurer la gestion d'un portefeuille client                                                        | Sarl NOSOCLEAN         | ALGER  |
| 10-07-2013 | <b>Commercial</b><br>SARL CHANGLIN ALGERIE recrute un commercial maîtrisant les techniques commerciales pour négocier avec le client les modalités du contrat de vente                                                                                                                  | SARL CHANGLIN ALGERIE  | ALGER  |
| 10-07-2013 | <b>Ingénieur développeur</b><br>Alliance assurances recrute un Ingénieur développeur pour analyser et développer les composants en utilisant les langages appropriés (C++, C, Java...)                                                                                                  | Alliance assurances    | ALGER  |
| 10-07-2013 | <b>Superviseur</b><br>Vous avez le sens des responsabilités, vous êtes apte à gérer une équipe, Network Expert Telecom recrute un superviseur pour mettre en oeuvre et piloter les actions de relève des services, intervenir, contrôler et assister l'action de l'ensemble des part... | Network Expert Telecom | ALGER  |
| 10-07-2013 | <b>Technicien Supérieur</b><br>Network Expert Telecom recrute un Technicien Supérieur résidant à alger et ses environ, nte travailler en équipes pour assurer la maintenance des équipements et des installations                                                                       | Network Expert Telecom | ALGER  |
| 09-07-2013 | <b>Assistante RH</b><br>Diplôme en adéquation avec le profil du poste, TS en ressources humaines ou équivalent. Expérience avérée dans un poste similaire.                                                                                                                              | société privée         | ORAN   |

Comment répondre à nos annonces

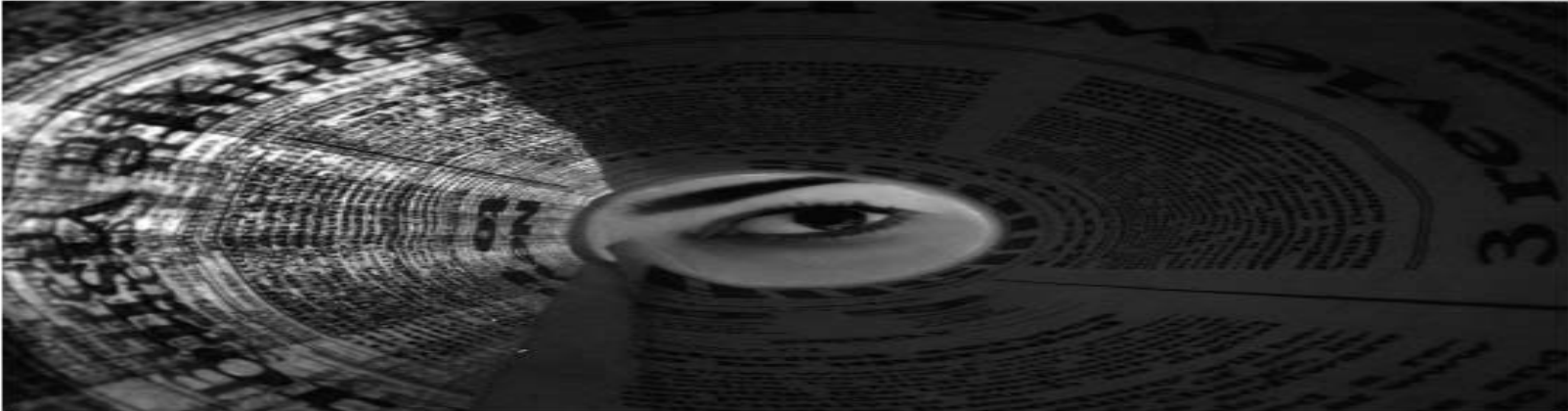
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : [www.emploiartner.com](http://www.emploiartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

### Cuisine

#### Toasts à l'aubergine

**Ingrédients :**  
1 kg d'aubergine  
Des tranches de pain de mie  
Des tranches fines de fromage  
1 œuf, farine  
250 g de tomates pelées  
Origan  
Olives dénoyautées  
Huile  
Sel et poivre

**Préparation :**  
Couper les aubergines en tranches, les saupoudrer de sel et les laisser dégorger.  
Les égoutter, les tremper dans l'œuf battu et la farine et les faire frire.  
Préparer la sauce : écraser les tomates à la fourchette, incorporer l'origan, les olives hachées, une cuillerée d'huile et une pincée de sel et de poivre.  
Poser une tranche de fromage, une tranche d'aubergine et un peu de sauce sur chaque tranche de pain de mie.  
Glisser ces petites pizzas au four et les faire cuire pendant 15 minutes environ.

#### Tarte meringuée au chocolat

**Ingrédients :**  
225 g de petits gâteaux sablés au chocolat  
50 g de beurre

**Garniture**  
3 jaunes d'œufs  
50 g de sucre en poudre  
4 c. à soupe de maïzena  
600 ml de lait  
100 g de chocolat noir fondu

**Meringue**  
2 blancs d'œufs  
100 g de sucre en poudre  
Sucre vanille

**Préparation :**  
Écraser les petits gâteaux sablés. Verser les miettes dans une jatte et y incorporer le beurre. Recouvrir le fond et les bords d'un moule à tarte avec la préparation obtenue, en tassant bien.  
Battre ensemble dans une grande jatte les jaunes d'œufs, le sucre en poudre et la maïzena, en ajoutant un peu de lait de façon à obtenir une pâte homogène.  
Faire frémir le lait puis l'ajouter lentement sur la préparation précédente en battant bien.  
Reverser le mélange dans une casserole et le faire chauffer à feu doux, pour faire épaissir. Retirer du feu puis incorporer le chocolat fondu en battant. Verser la préparation obtenue sur la base sablée. Battre les blancs d'œufs en neige dans une grande jatte, puis incorporer progressivement les 2/3 du sucre tout en battant, jusqu'à obtention d'une meringue ferme. Incorporer le reste du sucre et la vanille.  
Étaler la meringue sur la garniture. Faire cuire au four préchauffé (thermostat 5-6) pendant 30 minutes.

### PRENEZ VOTRE SANTÉ EN MAIN

## Quand faut-il consulter ?

*Pour chacun de nous, il est important de bien connaître son corps et de savoir ce qui est normal ou pas .*  
*Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel, ne tardez pas à en faire part à votre médecin ou à votre dentiste. Les professionnels de la santé savent bien reconnaître les symptômes d'un problème de santé, y compris ceux du cancer.*

Voici quelques signes avant-coureurs que vous avez intérêt à ne pas ignorer :

- Toute masse ou enflure nouvelle ou inhabituelle dans un sein, un testicule ou toute autre partie du corps
- Tout ganglion qui demeure enflé pendant trois semaines
- Toute lésion qui ne guérit pas, peu importe où elle se trouve sur le corps ou dans la bouche
- Toute modification de la forme, de la taille ou de la couleur d'un grain de beauté ou d'une verrue
- Toux ou enrouement qui persiste pendant plus de quatre semaines
- Difficulté à avaler pendant plus de quatre semaines
- Présence de sang dans l'urine, les selles ou le mucus
- Saignements inhabituels ou écoulements du mamelon ou du vagin
- Changements au niveau de la miction (exemple : douleur ou difficulté à uriner)
- Selles inhabituelles (constipation ou diarrhée) pendant plus de quelques jour.
- Indigestions répétées
- Perte de poids, fièvre ou fatigue inexpliquée
- Douleurs inexpliquées pendant plus de quatre semaines
- Toute nouvelle excroissance sur la peau, ou plaques de peau qui saignent, démangent ou deviennent rouges.

**A savoir**  
N'oubliez pas qu'aucun de ces signes n'est nécessairement annonciateur d'un cancer. Ils peuvent être absolument sans gravité ou avoir d'autres causes médicales. Seul votre médecin pourra vous donner le bon diagnostic. Ne risquez donc pas d'ag-



graver le problème et portez sans délai toute manifestation inhabituelle à l'attention de votre médecin.

### FOUR MICRO-ONDES

## Rappel de quelques règles de sécurité

Un four à micro-ondes est destiné à la cuisson ou au réchauffage des aliments uniquement. Ne pas tenter d'introduire toute autre substance ou produit.

**Entretien du four**  
Maintenez votre four en parfait état de propreté, en particulier au voisinage des joints de la porte et de leurs surfaces. N'utilisez pas de produits abrasifs pour ce nettoyage.  
- Évitez d'endommager mécaniquement la porte, ses charnières, ses joints et leur surface, ainsi que son cadre. Si ces éléments se trouvaient déformés, faites appel à un technicien spécialisé avant de réutiliser votre appareil.

**Conseils généraux**  
- Veillez à utiliser des récipients ou emballages adaptés à la cuisson par les micro-ondes.  
- Si vous utilisez des films alimentaires en plastique pour couvrir les plats



à cuire, évitez le contact direct entre le film plastique et les aliments, surtout s'il s'agit d'aliments gras. Des températures d'interface élevées pourraient provoquer la migration de molécules de plastique dans les aliments.

- Ne faites jamais réchauffer des quantités importantes d'huile comestible (pour les fondues et les fritures par exemple).

**Cuisson des aliments**  
- Découpez dans la mesure du possible les aliments à cuire en petits morceaux, remuez les périodiquement.  
- Percez les aliments possédant une «peau» (pommes de terre, tomates, etc..) avant de les cuire. Cela évite l'éclatement de ce type de denrées alimentaires.  
- Ne faites jamais cuire d'œufs avec leur coquille ni d'œuf au plat, ils exploseraient dans le four.  
- Ne faites pas chauffer de contenants hermétiques, telles les bouteilles fermées, car ils risqueraient d'éclater. En particulier, la nourriture pour bébés contenue dans des petits pots ou dans des biberons doit impérativement être réchauffée sans couvercle ou fermeture.

## Trucs et astuces

### Tailler un crayon pour les yeux



Placez votre crayon plusieurs heures au réfrigérateur avant de le tailler.  
Cela évitera à la mine de s'écraser, ou de partir en même temps que les copeaux!

### Préparer les ongles aux travaux de jardinage



Griffez vos ongles dans du savon sec. Le savon va servir de barrage à la saleté et vous empêchera d'avoir des ongles "tout noirs", et difficiles à nettoyer.

### Soins pour les mains abîmées



Râpez une pomme de terre crue et mélangez-la à deux c. à soupe d'huile d'olive, jusqu'à obtenir une pâte. Appliquez sur vos mains abîmées. Laissez agir quelques instants, puis rincez.

### Bain de bouche pour une haleine fraîche



Faites bouillir pendant environ cinq minutes un demi-litre d'eau avec quelques pétales de rose, trois grains de café, et quelques feuilles de menthe. Laissez refroidir puis faites des bains de douche.

Page animée  
par Ourida Aït ali

Mots Fléchés N°1670

|                               |   |                                     |   |                             |                                    |                    |                                       |                                       |                                        |                                  |                            |                              |                           |   |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|---|-----------------------------|------------------------------------|--------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------|---|
| embrouillera<br>bloqueront    | ↓ | résider<br>sorcellerie              | ↓ | statuée<br>lutta            | ↓                                  | encore<br>déchirer | ↓                                     | bramera<br>beux des exploits sportifs | ↓                                      | puissantes                       | ↓                          | soustrait<br>en tenue d'Eye  | ↓                         |   |
| porteur<br>stagner            | → |                                     |   |                             |                                    |                    |                                       |                                       |                                        | voie urbaine<br>jeunes étudiants | →                          |                              |                           |   |
| pouffera<br>signe de portée   | → |                                     |   |                             | hardiesse<br>débris                | →                  | arme de poisson<br>note de olé        | →                                     |                                        |                                  |                            | débâ-<br>lante               | ↓                         |   |
| se laisse<br>tomber (s')      | → | ourlets<br>passa tout près          | → | parodie<br>déquen-<br>trant | →                                  |                    | argile rouge<br>échouais              | →                                     | devins téméraire<br>atome positif      | →                                |                            | degré musical<br>petit naupe | →                         |   |
| absurde<br>la part de pharaon | → |                                     |   |                             |                                    | indium<br>auleho   | ↓                                     | fil de lars<br>rien                   | →                                      |                                  |                            |                              |                           |   |
| fruit à huile<br>verdetta     | → |                                     |   |                             | classé                             | →                  |                                       |                                       | emploi théâtral<br>unités de scolarité | →                                |                            |                              |                           |   |
| feras le fier                 | → | métal de battée<br>petits parasites | → |                             | suintant<br>lombes                 | →                  | habitudes<br>saotées<br>voies d'accès | →                                     |                                        |                                  | note de fin<br>bonne femme | →                            | siège de société<br>voult | ↓ |
| titre boursier<br>passant par | → |                                     |   |                             |                                    |                    |                                       | trainas-<br>sas<br>ennulera           | →                                      |                                  |                            |                              |                           |   |
|                               |   |                                     |   |                             | feras du tort<br>luste             | →                  |                                       | mauvaise<br>odeur<br>délassé          | →                                      |                                  |                            | sainte de l'agenda<br>licite | →                         |   |
| concorde<br>traoas            | → | demeurées                           | → |                             |                                    |                    |                                       |                                       |                                        | garrotter<br>arène de catcheur   | →                          |                              |                           |   |
| rétro-<br>grades              | → |                                     |   |                             | souhaites<br>union eu-<br>ropéenne | →                  |                                       |                                       |                                        |                                  |                            |                              | disposé                   | ↓ |
| pénu                          | → |                                     |   |                             |                                    |                    | art du papier<br>plié<br>brachio      | →                                     |                                        |                                  |                            |                              | pareil<br>mais r-accourel | → |
| étalle<br>de mer              | → |                                     |   |                             |                                    | posture<br>de yoga | →                                     |                                       | discours<br>inutile                    | →                                |                            |                              |                           |   |

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 2 | 6 |   |   |   |   | 8 |   |   |  |
|   |   | 4 |   | 2 |   | 1 | 7 |   |  |
| 1 |   | 5 |   | 7 | 9 |   | 2 | 6 |  |
|   |   |   | 5 |   |   | 9 |   | 1 |  |
|   |   |   |   | 9 |   | 6 | 3 | 2 |  |
|   |   | 9 |   | 4 |   |   |   | 5 |  |
|   | 4 |   |   |   | 1 |   |   |   |  |
|   |   | 3 |   | 5 | 7 |   |   |   |  |
| 5 |   |   |   | 8 |   |   | 6 | 4 |  |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 1 | 3 | 4 | 9 | 6 | 2 | 7 | 8 | 5 |  |
| 8 | 5 | 9 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 | 2 |  |
| 2 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 1 |  |
| 5 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 |  |
| 6 | 7 | 1 | 2 | 9 | 4 | 8 | 5 | 3 |  |
| 9 | 2 | 8 | 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 6 |  |
| 3 | 8 | 2 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 9 |  |
| 7 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 |  |
| 4 | 9 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 3 | 8 |  |

I

D

E

U

S

D

R

ALLEGRESSE

ETE

LIBERTAIRES

C

RUMINER

TAPOTA

MINERALE

ALES

GITE

ANA

ATELE

NERF

GIFLES

R

FAR

AVEN

OR

FA

TARSE

ECRASAI

RISSETTE

AS

PIS

O

FUITES

BON

ANCRERAS

PARER

HEU

ITALIE

E

TRANSIE

BASSIN

UREES

LACE

NI

PAGE

SAUTERONT

DESSUS

TRAVEE

DER

TESTE

SA

N

ARA

URNE

LOT

BRIEFER

TUYERE

UT

FRAC

ESSES

# Les étoiles de mer utilisent des yeux rudimentaires situés sur leur bras

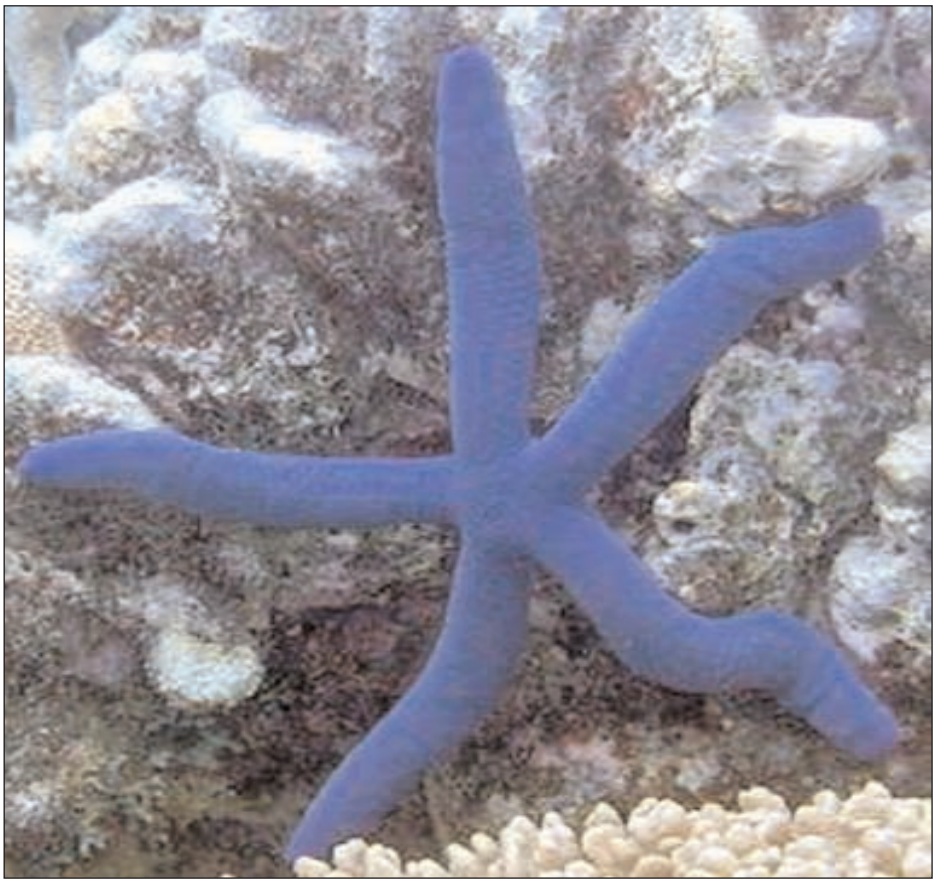
Exposant leurs travaux lors de la réunion annuelle de la Society for Experimental Biology, à Valence, des chercheurs danois et suédois ont mis en évidence, chez l'étoile de mer, l'utilisation d'yeux primitifs - situés sur les bras de l'animal - pour se repérer.

Avec leur cinq bras et leur aspect uniforme, les étoiles de mer apparaissent comme des organismes relativement simples, et pourtant, c'est loin d'être le cas. Elles sont même d'une complexité insoupçonnée, comme en témoigne une nouvelle étude tout juste présentée par ses auteurs. Question : comment l'étoile de mer s'oriente-t-elle dans son environnement ? Le voit-elle ? Contrairement à ce qu'on pourrait penser il semblerait bien que ce soit le cas. "La plupart des espèces connues d'étoiles de mer possèdent, à l'extrémité de chaque bras, un œil composé qui, à l'exception de l'absence de véritable [système] optique, ressemble à l'œil à facettes des arthropodes", expliquent le Dr Anders

Garm, de l'Université de Copenhague (Danemark), et le Dr Dan-Erik Nilsson, de l'université de Lund (Suède). Mais "bien que ces yeux [chez les étoiles de mer] soient connus depuis environ deux siècles, aucun comportement de guidage visuel n'avait jamais pu être directement associé à leur présence", ajoutent-ils.

**Des yeux indispensables au déplacement**  
Pour en savoir plus, ces biologistes marins ont retiré des étoiles de mer - certaines avec leurs yeux intacts et d'autres sans - de leur habitat et source alimentaire, un récif corallien, pour les poser à un mètre de là, sur le fond sableux. Puis ils ont observé depuis la surface, le comportement des

invertébrés dans leurs tentatives pour retrouver leur provende. Les chercheurs ont alors constaté que les spécimens pourvus de leurs yeux se redirigeaient vers le corail, tandis que les autres se mettaient à se mouvoir au hasard. "Les résultats montrent que le système nerveux de l'étoile de mer doit être capable de traiter l'information visuelle, ce qui montre une sous-estimation claire des capacités du système nerveux central - circulaire et quelque peu dispersé - de ces échinodermes", a indiqué le Dr Garm. "D'un point de vue évolutif, c'est intéressant parce que la morphologie des yeux de l'étoile de mer et leur qualité optique sont proches de celles de "l'œil théorique", le premier de l'évolution", a-t-il encore déclaré.



# Les "faux yeux" ornant le corps de certains poissons déroutent les prédateurs



Une étude finlandaise a montré expérimentalement que l'épinoche, un poisson prédateur, n'est nullement effrayé par les taches rondes (simulant des yeux) qu'arborent certains petits poissons à l'arrière de leur corps. La fonction de ces motifs serait donc plutôt de perturber visuellement le prédateur lors de l'attaque. Certaines espèces de petits poissons - comme le poisson-papillon - portent à l'arrière du corps une tache ronde évoquant un œil. Depuis plusieurs années, les scientifiques supposent que cet ornement est destiné à contrer les tentatives d'agression des prédateurs. Mais comment ? En effrayant ceux-ci, qui associeraient gros "œil" à gros animal et renonceraient à attaquer ? Ou en attirant leur attention sur une partie du corps moins vulnérable de la proie ? Pour en savoir plus, des chercheurs du laboratoire d'écologie évolutionnaire et comportementale de l'Åbo Akademi University de Turku (Finlande) ont testé la

réaction de l'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*), un petit poisson carnassier, face à ces motifs mimétiques. Ils ont mis le prédateur en présence de bandes de papier dissimulant de la nourriture, et ornées soit d'un "faux œil" plus petit que l'œil de l'épinoche, soit d'un "faux œil" plus grand, soit vierges de tout motif. Publiés dans la revue *Proceedings of the Royal Society B*, les résultats montrent que le prédateur se précipite indistinctement sur sa "proie" dans tous les cas de figure, ce qui semble éliminer le rôle "d'épouvantail" des ocelles. Cependant, lorsque ces dernières étaient présentes, le carnassier se dirigeait droit dessus. La fonction de la tache ronde serait donc plutôt de concentrer l'attaque vers cette "fausse" cible, située à l'opposé de la vraie tête de la proie. Un autre rôle, celui d'attirer des partenaires sexuels, n'est cependant pas écarté, concluent les auteurs.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### MOULIN À LÉGUMES

Inventeur : Frederic Charles Reim Date : Jean Mantelet Lieu : France

Jean Mantelet en avait marre de voir sa femme faire de la purée pleine de grumeaux, et c'est pour cela qu'il inventa son moulin à légume. Jean Mantelet meurt en 1991, laissant derrière lui une entreprise qui pesait 7,7 milliard de francs.



## ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

## LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage  
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE  
DORT JAMAIS

20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Wantant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

## 3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouailleur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoc-

## Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

## TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Siham Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Demi Lovato

## elle doit subir une amygdalectomie

*Demi Lovato, au moment de se rendre à l'hôpital pour subir une ablation des amygdales, a voulu avoir le soutien de ses fans et a twitté une vidéo où elle paraissait un peu effrayée.*



**Emily Ratajkowski**  
**elle irradie tout sur son passage !**  
Emily Ratajkowski, comédienne et mannequin américaine, irradie tout sur son passage depuis qu'elle a été révélée grâce au clip de Robin Thicke, *Blurred Lines*. Emily Ratajkowski ne laisse personne indifférent.

**Christina Aguilera**  
**elle dévoile son nouveau clip Hoy Tengo Ganas De Ti" !**  
Christina Aguilera a dévoilé hier le clip Hoy Tengo Ganas De Ti, son duo avec Alejandro Fernandez, chanteur mexicain très populaire en Amérique latine et en Espagne.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Fadjr                                           | 03h58 |
| Dohr                                            | 12h55 |
| Asr                                             | 16h45 |
| Maghreb                                         | 20h03 |
| Icha                                            | 21h44 |

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

SOIRÉE RAMADHNESQUE

La chicha "enivre" les Oranais



La "chicha" ou le "narguilé" a fait, durant ce mois de ramadhan, une apparition très remarquée dans plusieurs cafés d’Oran, après avoir été longtemps confinée dans certains hôtels et restaurants uniquement. Cette pratique "orientale" attire de plus en plus d’adeptes, pas seulement des adultes mais également des jeunes et des moins jeunes. Les uns croient que la "chicha" est moins nocive pour leur santé que les cigarettes. Les autres s’y adonnent pour la "frime" et le prestige.

Après être restée l’apanage de quelques "Orientaux", installés à Oran, la "chicha" se "démocratise" et apparaît au grand jour dans les différents cafés de la ville, où certains gérants lui ont même consacré des espaces spéciaux à l’intérieur des commerces et même sur les terrasses.

Durant ces soirées du mois sacré, il est devenu plus que normal de voir des clients fumer la "chicha" tranquillement et avec un plaisir extrême.

A ce titre, le propriétaire d’un restaurant libanais, en activité à Oran, a souligné que le "narguilé" fait partie intégrante de la vie du citoyen libanais et oriental en général. *"C’est une habitude bien ancrée chez nous. C’est même un fait culturel"*, a-t-il expliqué, ajoutant que son usage n’est pas le fait des seuls hommes mais également des femmes et même des enfants.

Le ressortissant libanais, qui réside depuis une quinzaine d’années en Algérie, a précisé qu’au début, il avait réservé, dans son établissement, un "coin narguilé" destiné à ses clients orientaux. Ensuite, ce coin a pris de la surface et de l’ampleur pour accueillir une clientèle algérienne, friande et curieuse d’essayer les différents arômes de la "chicha", tels que la pomme, la pêche, la menthe et autres.

Rencontrée dans ce restaurant libanais, Mme Hafsa, une ressortissante syrienne, a indiqué que cette pratique est *"tout à fait normale en Syrie"*.

Pour elle, le narguilé est un substitutif à la cigarette et l’aide à arrêter de fumer.

Mohamed, propriétaire d’un nouveau café à Bir El Djir, pour sa part, a précisé que l’introduction de la "chicha" dans son

commerce a été faite au début du mois sacré. Depuis, c’est le succès le plus total. La demande ne cesse de grandir auprès des clients, qui viennent passer d’agréables moments en soirée, entre amis.

L’idée d’acheter des narguilés lui est venue lors d’un voyage à Beyrouth, où il a remarqué un engouement assez particulier des orientaux pour la "chicha".

*"Hamdoullah, jusqu’à présent, je n’ai pas à me plaindre. C’est un très bon investissement que j’ai fait"*, a-t-il indiqué en souriant.

Pour Hocine, les tentatives d’arrêter de fumer lui ont fait connaître le narguilé. Depuis, il a développé une certaine accoutumance pour cette pipe orientale et ses différentes arômes. *"La fumée ne représente aucun danger pour la santé, car elle traverse d’abord un flacon d’eau aromatisée avant d’arriver à la bouche du fumeur"*, a précisé cet ex-fumeur invétéré qui s’est débarrassé, espère-t-il définitivement, de l’odeur repoussante de la nicotine.

De son côté, Amine, étudiant, a affiché son addiction au narguilé depuis l’an dernier, lors des soirées du Ramadhan, passées sous une "kheima" à Alger.

Ce fumeur se dit *"conscient"* de *"la force attirante"* du narguilé et de ses dangers aussi. Des études effectuées dans ce sens ont démontré que la fumée du narguilé est aussi dangereuse que la cigarette, car contenant les mêmes matières toxiques et cancérogènes auxquelles s’ajoutent les colorants et les arômes qui ne sont soumis à aucun contrôle.

Des spécialistes expliquent que la fumée du narguilé contient pas moins de 4.000 substances toxiques, dont les principales sont la nicotine, le goudron, le monoxyde de carbone et même des insecticides.

Contrairement à ce que peuvent penser certains, une seule prise de narguilé équivaut à huit cigarettes. Le consommateur est exposé à plusieurs types de cancer, dont ceux de la bouche, du larynx, des poumons et de la prostate. Finalement, toutes les tentatives d’échapper aux dangers du tabac partent en fumée.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

24 morts et 62 blessés en quatre jours

Vingt-quatre (24) personnes sont mortes et 62 autres ont été blessées dans 27 accidents de la circulation routière à travers plusieurs wilayas du pays durant la période du 18 au 21 juillet, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef avec deux (2) personnes décédées et 4 autres blessées suite au renversement d’un véhicule léger, survenu sur la RN.19 dans la commune de Ténès.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l’extinction de 4 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Ces incendies ont causé des brûlures et des gênes respiratoire à 9 personnes en niveau de la wilaya de Tamanrasset, a précisé la même source.

A propos du bilan des noyés durant la même période, la Protection civile a déploré la mort de 3 personnes dans des réserves d’eau dans les wilayas de Blida, Sidi Bel Abbès et d’Aïn Defla.

Concernant le dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières, les agents de la Protection civile ont effectué, depuis le 1er juin, 18.862 interventions, ajoute le com-



muniqué. Suite à ces interventions, 12.910 personnes ont été secourues et sauvées de noyade dans les plages surveillées et 4.914 personnes ont été soignées par les agents de la Protection civile. Par contre 37 personnes sont décédées, dont 28 au niveau des plages interdites à la baignade, précise la même source.

Concernant les noyés dans les réserves d’eau, les unités de la Protection civile ont enregistré, depuis le 1er juin, le décès de 47 personnes.

ALGÉRIE POSTE

Emission d'un timbre-poste consacré à la "Fête de la police"

Algérie Poste procèdera à partir d’aujourd’hui à l’émission d’un timbre-poste à 15 DA consacré à la "Fête de la police", indiquait, hier, un communiqué de cet établissement public.

La vente anticipée aura lieu les lundi et mardi dans les 48 recettes principales des

postes situées aux chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d’Alger 1<sup>er</sup> Novembre, Hussein Dey, Chéraga, Ben-Aknoun et Rouiba.

La vente générale est programmée pour mercredi dans tous les bureaux de poste, précise la même source.

Une centaine d'enfants sahraouis passent leurs vacances à Aïn Temouchent

Cent enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) séjournent, depuis le 18 juillet dernier, au centre de vacances ouvert à leur intention à Beni Saf (30 km d’Aïn Temouchent), a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l’action sociale (DAS) de la wilaya.

Installés au centre de vacances de Ferphos, ces enfants âgés entre six et 16 ans bénéficient, un mois durant, d’un programme culturel et sportif varié, aux côtés des joies de la mer, a précisé Mohamed Tayeb

Djemaï. Outre les quatre encadreurs de la RASD qui accompagnent ces enfants, les directions de l’action sociale et de la jeunesse et des sports de la wilaya d’Aïn Temouchent ont désigné des animateurs pour encadrer cette session de vacances, a-t-on ajouté.

Un programme varié a été élaboré à cette occasion pour les faire bénéficier d’activités culturelles, sportives et de sorties en mer vers différents endroits de la wilaya.

CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

Signature aujourd’hui de deux accords de partenariat algéro-portugais

Deux pactes d’actionnaires de partenariat dans le secteur du bâtiment seront signés, aujourd’hui, à Alger entre des sociétés algériennes et portugaises, en présence du ministre de l’Industrie, de la PME et de la Promotion de l’investissement, Chérif Rahmani, indique dimanche un communiqué du ministère.

Le premier pacte, qui porte sur la réalisation d’ouvrages destinés à l’aval pétrolier, sera signé entre les groupes Batimetal et ENCC, côté algérien, et le groupe portugais Amal. Le second, qui sera signé entre Batimetal et la société portugaise Cobermetal, concerne les activités de conception, fabrication et réalisation de bâti-

ments pour tous types d’usage (logements, complexes hôteliers et sportifs, bâtiments administratifs et industriels, etc.) à base d’ossature métallique et habillage industriel de bâtiments, précise-t-on de même source.

*"La création de nouveaux postes de travail, la formation du personnel et le transfert de savoir-faire, constituent les objectifs majeurs de ce partenariat"*, initié dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique, indique le ministère.

Ces deux pactes de partenariat s’ajoutent à celui qui sera signé ce dimanche entre le groupe Batimetal et la société américaine Framemax.